VOLUME VII. NO. 1[illegible]

John Blue Room 9 Jasper Bk.

LE COURRIER DE L'OUEST

JOURNAL HEBDOMADAIRE — EDMONTON, ALTA. JEUDI, 8 FEVRIER, 1912. — FONDE EN 1905.

1813 MILLES DE CHEMINS DE FER SONT GARANTIS PAR LA PROVINCE

LE PREMIER MINISTRE SIFTON FAIT CONNAITRE A LA CHAMBRE SON PROGRAMME D'ETABLISSEMENT DE VOIES FERREES.

Quatre Compagnies de chemins de fer sont interessees dans ce projet.

Les nouvelles lignes rayonnent d'Edmonton vers Dunvegan, Peace River Crossing, Fort McMurray, Pakan et Medicine Hat.

Mardi soir le premier ministre d'Alberta, l'hon. A. L. Sifton, a déposé devant la Chambre provinciale des résolutions garantissant les obligations, capital et intérêt de quatre compagnies de chemins de fer pour la construction de plus de 1,800 milles de voies ferrées à travers la province. La somme garantie par mille varie de $13,000 à $20,000, l'intérêt est au taux de 4 pour cent.

Les quatre compagnies intéressées par cette garantie provinciale sont:

Le Canadian Northern Ry., Edmonton, Dunvegan & British Columbia, le Grand Tronc Pacifique et le Canadian Northern Western.

Voici la liste des lignes bénéficiant de cette garantie:

CANADIAN NORTHERN WESTERN

	Longueur	Garantie
Embranchement Onoway	250	$20,000
Peace River Landing	100	15,000
Fort McMurray	175	15,000
Lac La Biche	40	15,000
Pakan (St-Paul des Métis) jusqu'a la frontière est	100	13,000
De Bruderheim et Vermilion, à la frontière sud via Medicine Hat	200	13,000
De Strathcona à Pincher Creek, ouest du lac Pigeon	100	15,000
Calgary au Brazeau	100	13,000
Embranchement de la ligne du Brazeau à la ligne Goose Lake	130	13,000
Extension de la ligne de Camrose	80	15,000

CANADIAN NORTHERN

Prolongement de la ligne de Goose Lake de la frontière est de la province à la ligne Végreville-Calgary, au nord du gué de la rivière Red Deer	130	13,000

GRAND TRONC PACIFIQUE

Embranchement allant de la ligne Transcontinentale à la Petite Rivière Pembina	58	20,000

EDMONTON, DUNVEGAN & BRITISH COLUMBIA RY.

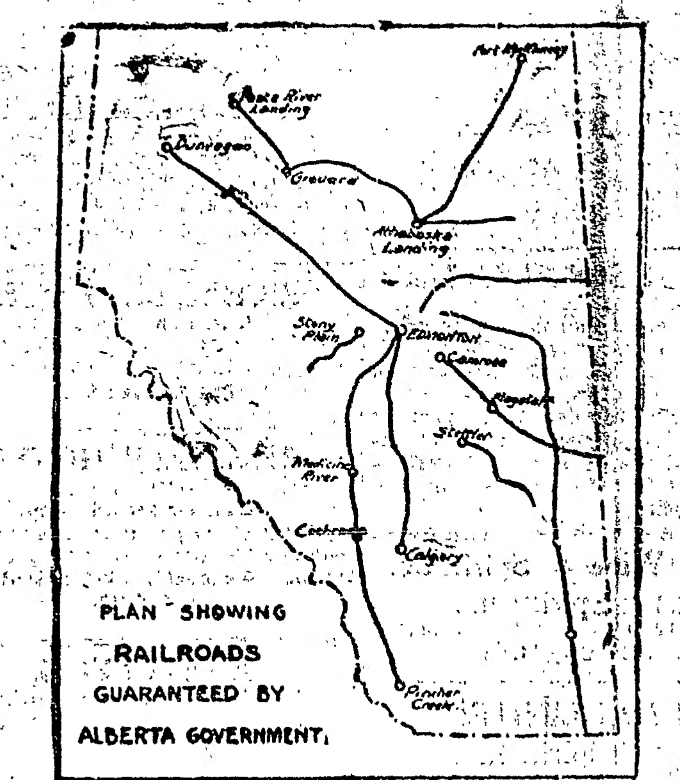
Ligne principale jusqu'à la frontière de Colombie Britannique.	350	[illegible]0,000

La longueur totale de ces lignes est de 1,813 milles, la part revenant à la Compagnie Canadian Northern Western Ry. est de 1,275 milles.

Ainsi que l'on pourra s'en rendre compte en consultant la carte ci-contre, les nouvelles lignes bénéficiant de la garantie provinciale couvrent l'Alberta d'un véritable réseau s'étendant du Fort McMurray à Pincher Creek et de Peace River Landing a Medicine Hat.

Il est entendu que la construction de ces différentes lignes sera commencée dès cette année et poussée activement jusqu'à achèvement.

Cent milles de voie ferree devront être entièrement terminés sur la ligne de la Rivière La Paix avant la fin de cette année.



Carte indiquant les chemins de fer garantis par la province.

LE DISCOURS SUR LES CHEMINS DE FER.

C'est devant une assistance considérable que le premier ministre Sifton a prononcé son discours sur l'établissement de voies ferrées provinciales.

L'hon. Sifton a parlé pendant une heure environ et il a été souvent interrompu par les applaudissements partis des bancs ministériels; ce discours est certainement l'un des plus éloquents qu'il nous ait été donné d'entendre depuis la création du parlement d'Alberta.

Le premier ministre a fait ressortir qu'il n'est pas un mille de voie garantie qui n'ait une importance économique; chaque région de la province a été également intéressée dans le programme.

Les députés libéraux se sont montrés unanimement en faveur de ce programme inspiré du bien général et il est fort difficile de prévoir quels arguments seront employés par l'opposition pour le combattre.

Le premier ministre a consacré une grande partie de son discours à expliquer que la concurrence des autres compagnies forcera le C.P.R. à construire des lignes sans garantie provinciale. Il a cité à l'appui de ce dire des déclarations de Sir Thomas Shaughnessy et une lettre de M. Bury, vice-président de la Compagnie du C.P.R. Ce fait explique suffisamment la conduite du gouvernement en favorisant la construction de lignes rivales.

En terminant son discours, l'hon. M. Sifton explique que la province n'est pas en mesure actuellement de disposer des fonds nécessaires pour construire elle-même les lignes indispensables au développement du pays; mais l'obtention du contrôle de nos ressources naturelles aura sans doute pour effet d'augmenter considérablement l'importance du projet actuellement soumis à la Chambre.

Invité à répondre à ce discours, dès le même soir, M. Michener, chef de l'opposition déclara qu'avant de ce faire il devait étudier le bill des chemins de fer et il demanda l'ajournement du débat ce qui fut adopté par la Chambre.

AUX ELECTEURS DE LA VILLE D'EDMONTON.

Je viens solliciter votre vote et votre influence comme candidat échevin aux élections du 16 février.

Je m'engage à étudier soigneusement toutes les questions qui viendront devant le conseil, au cours de l'année, et à agir au mieux de mon jugement; je ne serai porté à favoriser aucun des quartiers du Greater Edmonton au détriment des autres. Je ferai tout en mon pouvoir pour cimenter l'alliance des parties sud et nord de la ville.

Je ferai également tout en mon possible pour améliorer notre service d'eau de façon à avoir une eau pure et abondante, donnant satisfaction pour plusieurs années à venir. Je demanderai l'extension du réseau des tramways et le pavage de toutes les rues de la ville en autant que nos finances nous le permettront.

Je suis en faveur d'une administration progressive et judicieuse. J'ai été engagé dans les affaires pendant les dix dernières années dans cette ville et mes intérêts sont les vôtres.

Je n'ai rien à vendre à la ville ni vengeance à satisfaire.

J'offre simplement mes services à la communauté.

H. W. B. DOUGLAS.

AVIS PUBLIC.

L'attention des candidats aux prochaines élections municipales est appelée sur les points suivants de la charte d'Edmonton, telle qu'amendée en 1909.

"Toutes les nominations devront être faites par écrit et signées par deux—ou plus—contribuables dûment qualifiés comme électeurs, dont les noms sont insérés dans la dernière liste révisée d'évaluation.

"Toute nomination pour la mairie ou l'echevinage doit être accompagnée du consentement écrit, par la personne nommée dans chaque nomination, d'accepter la charge à laquelle elle peut être élue."

Des formules de nomination imprimées, peuvent être obtenues sur demande adressée au Bureau du Secrétaire-trésorier ou au soussigné.

C. E. McMANUS,
Officier-Rapporteur.

LE DUC VISITERA L'OUEST.

Winnipeg, 8. — On annonce officiellement que le duc de Connaught visitera cet automne les provinces de l'Ouest Canadien; il assistera tout probablement à l'ouverture de l'Exposition de notre ville. Les arrangements seront terminés sous peu.

DEPECHES TELEGRAPHIQUES

VOLEURS DE BESTIAUX.

Stettler, Alta., 7. — On vient de découvrir ici, l'existence d'une bande organisée de voleurs de bestiaux qui opéraient dans le centre de la province. C'est par centaine que les bêtes à cornes ont disparu depuis deux ans dans cette région. Les éleveurs croyaient leurs animaux égarés dans les prairies.

LE GRAIN DE L'OUEST SERA EXPEDIE AUX ETATS-UNIS.

Washington, 7. — La commission fédérale du Commerce vient d'autoriser les Compagnies de chemins de fer canadiens à mettre en opération un service de transport à prix réduits pour transporter le grain de l'Ouest canadien aux élévateurs de Duluth et de Minnéapolis.

Il y a dans l'Ouest 25,000,000 de minots de blé humide qui doivent être transportés en hiver sous peine d'être entièrement perdus.

LES DEMANDES DES DOUKHOBORS.

Ottawa, 8. — Il est peu probable que le gouvernement considère les demandes des Doukhobors qui veulent créer un mouvement d'émigration de la Saskatchewan vers la Californie.

Ils demandent un dédommagement pour les terres qu'ils ont améliorées ou le droit d'en devenir propriétaires au prix de $3 l'acre.

LE VATICAN REGRETTE.

Rome, 8 fév. — C'est avec un vif regret qu'on a appris, au Vatican, la démission du cabinet Caillaux. Depuis un certain temps déjà, sous la haute inspiration de M. Barrère, il conduisait des négociations qui paraissaient avoir toutes chances d'aboutir. Il ne s'agissait rien moins que de rétablir, sous une forme qui ne suscitait point la résistance et le mécontentement du parti radical-socialiste, les relations officielles du gouvernement de la république avec le Vatican.

Les pourparlers engagés par M. de Selves avaient été poussés tellement loin que le gouvernement français avait déjà soumis à l'approbation du Vatican le nom du chargé d'affaires. Pour diverses raisons ce choix n'a pas ratifié par le Saint Siège.

PRÉSIDENT DE LA FRANCE.

Encore une année et il aura fini son terme d'office.

Paris, 30. — Il y a eu six ans ces jours derniers que M. Fallières a été élu, à Versailles, président de la république française.

C'est donc dans un an, le 17 janvier 1913 exactement, que le congrès se réunira de nouveau, à Versailles, pour nommer un successeur à M. Fallières. Des candidatures sont déjà lancées.

UN AEROPLANE COMME PRESENT.

Paris, 8. — Le colonel Huguet, attache militaire a l'ambassade de France, a Londres, va etre rappele, prochainement, pour prendre le commandement d'un regiment d'artillerie.

La population française de Londres a voulu lui faire, avant son depart, un present original et a choisi un aeroplane. La somme necessaire a l'achat de cet appareil fut souscrite par les membres de la colonie française.

ON VOIT UN SERPENT DE MER.

La nouvelle arrive de Pointe des Monts qu'on a vu le monstre par deux fois.

Pointe des Monts, 8. — Le serpent de mer! Ce monstre presque fabuleux que bien des navigateurs pretendent avoir vu au cours de traversees mouvementees, mais que la plupart des gens regardent comme imaginaire, a ete vu ici. M. Fafard, gardien de la lumiere de Pointe des Monts, declare que par deux fois, depuis le commencement de l'hiver, il a vu le monstre marin et qu'il est sur que la bete aux replis tortueux qu'il a vue sur les vagues, est le serpent de mer, le vrai.

Le monstre marin mesurerait 100 pieds de long et aurait le corps gros comme un tonneau ordinaire.

LE DR SPROULE PARLE FRANCAIS!

Ottawa, 6. — Le docteur Sproule, president des Communes, a fait aujourd'hui, en francais, pour la premiere fois depuis son entree en fonctions, la priere d'ouverture de la seance. MM. Laurier et Monk l'en ont felicite. Les rires accentues des deputes canadiens-francais, et leurs applaudissements tapageurs, la priere une fois terminee, permettent de soupconner que la prononciation de M. Sproule n'est pas precisement celle d'une artiste de la Comedie Francaise. Enfin M. Sproule vient d'obeir a la loi non ecrite qui veut qu'un president des Communes sache un peu les deux langues officielles du pays. Souhaitons qu'il pousse l'amour de notre langage un peu plus loin, et que, bientot, il puisse lire les journaux francais. Pour cela, il devra neanmoins s'y reabonner, puisqu'il les a tous refuses, il y a deux semaines. Mais ne serait-ce pas, comme le pretend un journaliste anglais, parce qu'il est deja puriste au point de les trouver mal rediges?

A NOS LECTEURS.

Nous attirons de nouveau l'attention de nos abonnes sur le reglement de la petite dette dont beaucoup nous sont redevables pour leur abonnement.

Nous avons fait parvenir a tous une circulaire indiquant le montant des arrerages qui nous sont dus et un grand nombre de nos amis se sont immediatement mis en regle avec nos livres. Nous les remercions bien vivement de cette marque d'encouragement.

Nous demandons comme faveur particuliere, a tous les retardataires de bien vouloir imiter ce bon exemple. Chaque petite somme qui nous parvient ainsi nous met mieux a meme de completer notre reorganisation apres le desastreux incendie que nous avons subi.

D'avance merci a tous.

A PROPOS DE LA POSTE.

On nous signale de divers endroits que nos journaux ne parviennent qu'avec beaucoup de retard et quelquefois meme manquent totalement.

Nous avons fait connaitre a l'administration cet etat de choses deplorable et l'on nous a promis d'ouvrir une enquete immediatement.

Afin de rendre cette enquete plus efficace nous prions tous nos abonnes de bien vouloir nous faire connaitre sans retard toutes les irregularites dans le service de leur journal.

POUR LES EDIFICES PUBLICS DE L'OUEST.

(Service particulier)

Ottawa, 8. — Le ministere des Travaux Publics a obtenu hier soir, de la Chambre, l'autorisation de depenser un million et demi pour edifices publics dans l'Alberta, la Saskatchewan et Colombie Anglaise.

TOURNEZ VOS REGARDS VERS LA SASKATCHEWAN

Une colonie nouvelle: Arbofield, Sask.

Arborfield, Sask., est une colonie nouvelle où 70 homesteads ont été pris depuis quelque temps par les Canadiens-français venant la plupart de Fall River, New Bedford, ou environs; il y a encore d'excellents homesteads vacants, à environ 1 mille de l'emplacement choisi pour l'église, et l'on pourrait aisément établir d'une manière satisfaisante plus de cent familles des nôtres dans cette belle colonie; ces cent familles ajoutées aux 70 établies actuellement formeraient une paroisse populeuse et prospère.

L'église paroissiale d'Arborfield sera construite auprintemps prochain; déjà les colons transportent le bois nécessaire à l'emplacement désigné; dès la fin de l'hiver deux magasins généraux seront établis au village ainsi qu'un atelier de forgeron; on s'occupe également de l'installation d'un couvent avec école dirigée par une institutrice canadienne-française.

Le terrain nécessaire a déjà été a acheté pour le couvent.

Une municipalité, composée de conseillers canadiens-français vient d'être érigée. Le courrier postal arrive deux fois par semaine; au printemps nous aurons un médecin français. Pour atteindre la voie ferrée, il faut aller actuellement à Tisdale, situé à environ25 milles d'Arborfield, mais dans quelques mois nous ne serons plus qu'à 10 milles du chemin de fer. Peu de colonies nouvelles, dans l'Ouest, ont fait des progrès aussi rapides qu'Arborfield. Cela tient en partie à ce que la terre est ici d'une fertilité sans pareille. L'automne dernier le blé et l'avoine atteignaient la hauteur d'un homme; le grain était tellement serré qu'il était impossible de traverser ces champs. Certains colons ont, sur leur homestead, plus de foin qu'il n'en faut pour nourrir 60 animaux pendant toute l'année, encore ces terrains ne sont-ils pas uniquement en prairie. On trouve d'excellente eau, partout, à 7 ou 8 pieds du sol la plupart du temps. Il y a du bois à bâtir à environ 2 milles au sud-est de la colonie.

Deux scieries viennent s'établir pendant l'hiver dans la région, ce qui est très commode pour faire de la planche pour les constructions nouvelles.

Tous les colons de l'endroit sont satisfaits de leur sort: "Aux Etats-Unis, disent-ils, nous n'avions pas d'intérieur a nous; ici nous sommes "chez-nous" et beaucoup plus heureux, à tous les points de vue, que dans les grandes villes americaines, nous pouvons enfin regarder l'avenir avec confiance en songeant à nos enfants."

La plupart de ces colons sont venus sans grand argent, et c'est ce qui retarde un peu leurs progres, car ils doivent aller travailler au dehors pour gagner une somme suffisante pour s'établir. Ceux qui sont arrivés avec quelques ressources sont déjà parfaitement établis. L'élevage constitue, dans la region, une excellente source de revenu; il est fortement question d'etablir une fromagerie dans la paroisse.

Nous recevons l'assurance que plusieurs nouveaux colons arriveront à Arborfield au printemps; les fermiers deja etablis les attendent avec grand plaisir; chacun songe avec confiance à l'avenir de la paroisse lorsque deux cents familles seront établies autour de l'église.

Au sud d'Arborfield, près de la voie ferrée, il y a un autre groupement de langue française.

Cette colonie est située en plein bois mais certains colons prétendent que la vente du bois de chauffage paie amplement le coût du defrichement.

Une douzaine de Canadiens-français sont établis dans cette colonie où l'on trouve encore de très nombreux homesteads à prendre. On trouve quelques prairies dans cette région, ainsi que des rivières et des lacs magnifiques.

Au sud est la colonie de Nut Lake qui compte une centaine de familles canadiennes-françaises. A l'ouest il y a Beauchamp, le Lac Vert; toutes ces colonies se rattachent aux paroisses de langue française entourant Duck Lake.

A 15 ou 20 milles au sud de Star City il y a une autre colonie de langue française nommée Chagonesse; on y trouve également des homesteads excellents. Ceux de nos compatriotes qui iront s'établir dans ces parages ne seront pas isolés; ils seront groupés en paroisses à bref délai et en paroisses voisines; il y a dans toutes ces colonies nouvelles d'excellentes terres à acheter à bas prix, à proximité du village et de la gare. Si nos braves compatriotes de l'Est canadien ou des Etats-Unis pouvaient avoir ces terres, ils seraient bientôt des nôtres et, avec la grâce de Dieu, ils n'auraient qu'à s'en rejouir.

AMEDEE CLEROUX,
Agent d'Immigration.

UN MONUMENT A LAVERENDRYE

La Societe Historique de St-Boniface vient d'ouvrir une souscription publique pour l'erection d'un monument a LaVerendrye dans la vieille ville archi-episcopale manitobaine.

Dans la circulaire, par laquelle elle fait connaitre cette importante decision, la "Societe Historique" retrace les efforts tentes depuis vingt-cinq ans pour elever un bronze au "Decouvreur" du Nord-Ouest canadien.

L'appel lance aux Canadiens de langue francaise du Manitoba ne devrait pas rester sans echo dans les provinces de Saskatchewan et d'Alberta.

Ainsi que le dit fort bien notre confrere de St-Boniface "Le Manitoba", l'erection d'une statue a l'illustre LaVerendrye aura une portee depassant les frontieres du Manitoba.

Ce sera, tout d'abord l'affirmation indeniable de l'oeuvre des pionniers francais dans l'Ouest; dans la vague deferlante de l'immigration cosmopolite qui menace de nous submerger il importe que, des a present, on etablisse d'une maniere durable que ce furent des Francais qui vinrent les premiers dans nos immenses prairies et qui donnerent a la civilisation les feconds territoires qui s'etendent des Grands Lacs aux Rocheuses et aux rivages du Pacifique...

Ce point d'histoire, qui fait notre orgueil, a nous citoyens de langue francaise de l'Ouest, ne saurait s'affirmer d'une maniere plus legitime qu'en coulant dans le bronze les traits du Sieur Pierre Gaultier Varennes de LaVerendrye.

Nos compatriotes de langue anglaise se preparent a glorifier la memoire de Lord Selkirk qui n'arriva sur les bords de la Riviere Rouge que de longues annees apres LaVerendrye.

Les Canadiens de langue francaise de l'Ouest devraient professer au meme degre la religion du souvenir en participant sans delai a la souscription que vient d'ouvrir la "Societe Historique de St-Boniface."

Le jour ou l'on erigera, en face de la vieille cathedrale de Mgr Tache, la statue en bronze du "Decouvreur" du Nord-Ouest, la population francaise de nos prairies se sera montree la digne heritiere des heros du dix-huitieme siecle en gravant a tout jamais leur souvenir au coeur des "pays d'en haut"!...

LE CHEMIN DE FER A ST. PAUL

L'ANNONCE D'UNE VOIE FERREE EST ACCUEILLIE AVEC ENTHOUSIASME.

6 février. — La jubilation règne parmi les habitants de St-Paul et du beau et grand comté de Pakan depuis la nouvelle relative au chemin de fer devant traverser St-Paul des Métis, qui vient d'être garanti par le gouvernement.

Voilà bien longtemps que nous demandions une voie ferrée et la plus grande partie des gens d'ici commençaient à désespérer d'obtenir jamais satisfaction sous ce rapport. Beaucoup étaient sous l'impression que notre député, l'hon. P. Ed. Lessard, ne faisait aucun effort dans ce sens.

Aujourd'hui, il est facile de s'apercevoir que c'est tout le contraire qui était vrai. L'hon. P. Ed. Lessard a bien travaillé pour le bien de son comté et il ne nous reste qu'à le remercier de tout ce qu'il a fait pour le bien de la région et à le féliciter pour le succes qui couronne ses efforts; nous lui devons surtout des remerciements chaleureux pour avoir obtenu que la ligne de Pakan traverse les meilleurs centres du comté et en particulier celui de St-Paul des Métis.

Nous avons toujours annoncé, dans notre campagne de colonisation en faveur de la région que St-Paul était destiné à faire une localité d'avenir. Cette prédiction va se réaliser sous peu; déjà le "boom" a commencé surtout en ce qui concerne les lots du village qui ont déjà doublé de valeur. Plusieurs transactions importantes viennent d'être conclues.

Tous les cultivateurs de la région ont lieu d'être satisfaits de cette bonne nouvelle qui leur apporte le salut matériel. Tous peuvent être certains qu'ils ne travailleront plus en vain et que d'ici un an, ils auront à St-Paul un bon marché d'écoulement pour leurs produits.

Que tous ceux qui sont à proximité de la future ligne ne craignent pas d'encourager la colonisation de leur région; il importe que l'on pousse activement maintenant la colonisation canadienne-française dans cette région qui deviendra à bref délai l'une des plus prospères de la province d'Alberta.

Il y a encore beaucoup de terrain vacant ici; que tous les colons désireux de se fixer parmi les leurs, soit pour se livrer à l'agriculture ou au commerce, n'hésitent pas à venir visiter St-Paul et la région. Un bureau d'informations générales sur la région sera sans doute ouvert avant peu. Pour le moment, l'on peut s'adresser au R. P. Thérien, toujours à la disposition de ceux qui se présentent à lui d'une façon sérieuse. Plusieurs de nos concitoyens du village seront également heureux de fournir tous les renseignements désirables aux étrangers.

Que tous les gens de St-Paul s'unissent pour faire de notre localité l'un des meilleurs centres du Nord; pour cela il faut laisser de côté toutes les petites divisions et ne pas vouloir trop profiter personnellement du nouvel état de choses.

Le R. P. Therien est parti pour un voyage de quelques jours.

M. W. Cloutier est de passage ici pour affaires.

MM. G. Duquette et F.-X. Nault sont allés à Edmonton.

M. E. Racicot est parti pour Edmonton, où il suivra un cours commercial au "Business College."

On nous apprend que MM. Bourgeois, de St-Albert, qui possèdent des terrains à St-Paul, viendront s'établir parmi nous pour s'occuper du commerce de chevaux; ils auront de plus des automobiles pour la commodité des voyageurs désirant visiter rapidement la région.

Il est certain que plusieurs automobiles feront le service entre Végreville et St-Paul. M. Sigler vient de faire l'acquisition d'un deuxième auto plus puissant.

Le Bureau des Terres de St-Paul n'est pas encore réouvert. Il est vraiment un peu fort que nous soyons maltraités de la sorte par le gouvernement Fédéral. Aujourd'hui plus que jamais le besoin de ce bureau se fait sentir.

Qu'on nous donne donc enfin satisfaction!

Un conseil aux débitants de liqueurs sans licence:

Qu'ils abandonnent ce genre de commerce dangereux, car celui qui s'expose au danger périra et très souvent ce ne sont pas les plus coupables qui sont le plus punis.

Qu'on ne fasse peser aucune responsabilité sur personne; l'association des Hôteliers de la province seule a peut-être le droit de s'occuper de mettre un terme à ce commerce illicite...

FEUILLETON DU "COURRIER DE L'OUEST"

Mademoiselle Millions 4

Plus occupe du patron, auquel il rendait compte d'une mission a l'etranger, que de sa jolie fille, Danglefer la salua encore une fois comme pour la remercier de ses obligeantes dispositions, et repondit au baron qui l'entraina en causant vers le fond de l'appartement.

—Dites donc, dit Luce a Aymeric, avez-vous vu comme le "paternel" a coupe le sifflet a mes amabilites: pss!

—Luce, observa sa tante, tu m'as promis de ne plus dire le "paternel".

—Aymeric dit bien le "patron".

—J'ai tort, repliqua celui-ci, prompt a s'humilier.

—Non, riposta Luce, c'est drole et amusant. D'abord vous ne pouvez guere dire autrement.

—Je pourrais dire, fit Aymeric subitement amer, "monsieur le baron", comme les domestiques.

—Pourquoi? releva gracieusement mademoiselle Philomene qui avait senti la nuance, vous n'avez rien de commun avec eux.

—Et puis ce serait "province" ajouta Luce, province... comme le veston de M. Danglefer.

—Vous ne le trouvez pas elegant?

—Elegant? Ah! grand Dieu! Il a l'air d'un notaire de village! Vous ne feriez pas mal de lui donner l'adresse de votre tailleur.

—Alors vous me trouvez mieux habille que lui; prenez garde, c'est un compliment, et comme vous ne m'y avez pas habitue, cela pourrait me rendre fat.

—Tant pis pour vous, mais je dis toujours ce que je pense. Je vous trouve "tres chic" on ne croirait jamais...

Elle s'arreta, un peu rouge.

—Voila une reticence, reprit Aymeric, qui dement vos paroles, vous pretendez dire tout ce que vous pensez et vous vous arretez en route.

—Vous voulez savoir la fin? et bien, allons-y! on ne croirait jamais que vous etes un "rond de cuir."

Le domestique ouvrait la porte a deux battants pour annoncer le dejeuner. A Braulx, on ne se donnait pas le bras, cela deplaisait au maitre de ceans.

—Dites donc, murmura Luce a l'oreille d'Aymeric, j'ai envie de prendre le bras de Danglefer pour aller a table. Nous verrons quelle tete il fera. Il croira peut-etre qu'il a manque a tous ses devoirs en ne me l'offrant pas, ce sera "crevant".

—Ne faites pas cela, dit Aymeric, vous indisposeriez votre pere.

—Vous croyez? alors je prends le votre.

Elle joignit l'action a la parole. Aymeric voulut se derober, mais elle le retint.

—Tant pis, puis il a dit lui-meme qu'avec vous mes sottises ne comptaient pas.

Et, bon gre mal gre, le baron etant passe dans la salle a manger avec Germain Danglefer, en continuant leur conversation, elle les suivait au bras d'Aymeric. Mais sa bravade n'eut aucun succes, les deux hommes preoccupes de leur entretien, ne la virent meme pas, et, s'asseyant a table, le poursuivirent.

Cela ennuya beaucoup Luce, qui n'aimait pas les choses serieuses, ne comprenait rien aux affaires et ne trouvait pas a placer un mot. De temps en temps, elle essaya bien de changer de sujet par une phrase jetee a la volee, une question ou une reflexion pueriles. Personne ne lui repondait pas meme Aymeric, interesse, lui aussi, par les nouvelles que Germain donnait de son voyage.

Luce avait le gout qu'on s'occupat d'elle, habituee a tenir partout la premiere place; lorsqu'on ne la lui donnait pas, elle forcait l'attention par ses excentricites. Elle n'en risqua guere ce jour-la, tenue en respect par son pere, mais elle fut depitee de l'oubli ou on la laissait, et vexee, aussi, de voir ce nouveau venu, qu'elle avait compte eblouir, sans motif precis, par coquetterie, par jeu, ne pas sembler s'apercevoir de sa presence.

Lorsqu'on eut servi le cafe, que M. Rambert prenait toujours a table, Germain, par habitude ou par distraction peut-etre, roula une cigarette.

—Vous fumez, monsieur? lui demanda hardiment et tres haut Luce, avec une intention d'insolence et de rappel a l'ordre.

Germain s'arreta, interdit:

—Excusez-moi mademoiselle, l'habitude de me trouver seul avec M. Rambert me fait manquer aux plus elementaires convenances.

Et il jeta dans son assiette la cigarette commencee.

Luce l'y repecha de ses doigts mignons, charges de bagues etincelantes qu'elle fit scintiller a plaisir sous les yeux du jeune homme, et, la lui rendant:

—Ne vous excusez pas, monsieur, j'ai voulu vous faire remarquer que vous fumez avant de m'en avoir demande la permission, uniquement pour le plaisir de vous l'accorder.

Le jeune homme la regarda, evidemment surpris de cette facon d'agir; ce que voyant, M. Rambert intervint en haussant les epaules.

—Ne faites pas attention, Danglefer, c'est une enfant gatee et une enfant terrible.

Luce tres vexee se mordit les levres. Pourtant, Germain tortillait sa cigarette entre ses doigts, sans y mettre le feu, et lorsque le baron lui tendit les allumettes, il lui designa mademoiselle de Sainte-Perelle en disant:

—Je ne me permettrai pas...

—Permettez-vous dit M. Rambert, ma belle-soeur est l'indulgence meme et je vous donne l'exemple. Du reste, ces dames se retirent toujours sitot le cafe.

A ce mot, Luce se leva, mue comme par un ressort, et mademoiselle Philomene, resignee, se hata d'achever le contenu de sa tasse pour la suivre.

Passant pres de M. de Penmorc'h, la jeune fille provocante, le regard mauvais, lui dit avec insistance:

—Venez-vous, Aymeric ?

Il la regarda, desireux de la suivre, craignant de contrarier le patron, partage entre ces deux sentiments, et tres perplexe.

—Je ne sais, dit-il, si M. Rambert n'a pas besoin de moi!

—Laisse-lui prendre son cafe et fumer son cigare tranquillement, tu le tyranise, ce pauvre Aymeric, repondit avec humeur M. Rambert.

—Est-ce qu'il s'en plaint? demanda-t-elle, hardie.

Il n'osa protester que par un sourire, mais le baron, fache, reprit:

—Allons! cela suffit. Pourquoi veux-tu qu'Aymeric t'accompagne.

—Pour me distraire.

—Ce n'est pas son affaire; va-t-en et laisse-nous causer.

Elle obeit, furieuse.

D'ordinaire, mademoiselle Philomene, en sa prudente sagesse, ne choisissait pas ces moments-la pour la morigener, mais, cette fois, elle ne sut pas resister a la tentation d'une observation faite sur le vif, et passant son bras sous celui de la jeune fille, elle l'amena dans le petit salon ou, s'asseyant pres d'elle sur un petit canape, elle lui dit:

—Je t'en prie, Luce, pour toi, pour ton pere, pour moi, ne t'expose plus, par tes inconsequences, a une humiliation comme celle de tout a l'heure.

—Quelle humiliation? fit la jeune fille revoltee; je n'ai pas ete humiliee.

—Si; ton pere t'a humiliee en te traitant en petite fille mal elevee, et cela t'a ete tres sensible. Ne dis pas non, je le vois dans tes yeux brillants. Si tu y avais ete indifferente, c'est que tu manquerais de delicatesse, or, je t'en sais beaucoup. Mais convenons-en, cherie, cette lecon, tu ne l'avais pas volee.

—Quoi? fit Luce, se levant, vous aussi, vous allez me gronder? Oh! mais j'en ai assez, vous savez, d'etre tenue ainsi en lisieres, j'aime mieux retourner au couvent.

—Luce! dit seulement mademoiselle Philomene, Luce!

Et lui prenant les deux mains, elle la forca a s'arreter devant elle.

—Eh bien quoi, Luce, Luce? repeta celle-ci exasperee, qu'avez-vous a me dire encore?

—Rien! mon enfant, repondit tres doucement mademoiselle Philomene, lui lachant les mains apres l'avoir longuement regardee de ses yeux tendres et penetrants, et detournant son visage, qu'un nuage de tristesse etait venu soudain endeuiller.

Luce, alors, subitement aussi, changea de front et, venant de son propre mouvement se rasseoir sur le canape, dit la premiere, un peu brusquement, mais deja avec une nuance de soumission:

—Voyons, marraine, qu'avez-vous? Je vous ai fait de la peine?

—Oui, mon enfant.

—Aussi pourquoi me grondez-vous?

—Parce que c'est mon devoir, Luce, parce que si je n'etait ici que pour t'approuver, te flatter, t'admirer, te laisse faire toutes tes folies et tes inconsequences, il vaudrait beaucoup mieux que je restasse chez moi.

—Comprends pas? fit Luce, railleuse, mais deja moins mauvaise.

—Parce que ce serait tres mal, tres coupable a moi, ta tante, ta marraine, la soeur de ta pauvre mere, de continuer l'oeuvre nefaste qu'ont produite sur toi les amities serviles, les soins interesses, les complaisances indifferentes et les bonnes volontes impuissantes, qui t'ont laissee t'elever a ta guise, dans l'inexperience de ta jeunesse, et fort mal, il faut en convenir.

—Je sais bien que je suis mal elevee, dit Luce, mais qu'est-ce que cela peut faire?

—Comment! ce que cela peut faire? Mais tu as en toi, ma cherie, tous les dons de Dieu necessaires pour etre une femme accomplie, et tu les dedaignes, tu les jettes aux orties, lachant la bride aux defauts que chacun porte en soi et qui domineront bientot tes qualites naturelles au point de les etouffer.

—Encore une fois, je ne vois pas quelle importance cela peut avoir que j'aie des defauts, puisqu'en fait de qualites j'ai l'essentielle, celle qui les fait oublier.

—Laquelle?

—Je suis riche, riche a millions: celle-la dispense de tout; avec elle, on peut se passer de beaute, de vertus, de talents, on est toujours sur d'etre au premier rang.

—Luce! fit mademoiselle Philomene d'un ton de reproche.

—Oui, continua la jeune fille emballee, je parle en toute connaissance de cause. Vous croyez que je n'ai pas d'experience; si vous saviez!... Depuis que j'ai l'age de raison, je vois; plus tard, j'ai observe... Quand j'etais bebe, insupportable, volontaire, mauvaise, je battais mes bonnes et mes gouvernantes. Qu'est-ce qui les faisait rester aupres de moi, me combler de prevenances, de chatteries, m'accorder toutes mes fantaisies, me pardonner, sans m'en reprendre, toutes mes mechancetes? Quoi?... La peur d'etre renvoyees, de perdre les gages considerables que mon pere leur donnait. Quand l'une d'elles avait suffisamment fait sa pelote, quelquefois, le coeur lui manquait devant la difficulte de sa tache, et elle s'en allait. Mes premiers professeurs avec lesquels je n'apprenais rien, qu'est-ce qui leur faisait declarer a mon pere, lorsque par hasard il s'informait de mes progres, que j'etais un sujet hors de ligne, une intelligence superieure? Le desir de toucher longtemps encore leurs cachets a haut prix. Quand on m'a mise en pension, cela fut le meme jeu. Une eleve si riche! avec les supplements de ceci et de cela qui augmentaient singulierement les benefices, et les cadeaux somptueux que mon pere faisait a l'etablissement! Il fallait bien avoir des egards pour elle, ne pas la brusquer, la mecontenter. Sa presence donnait aussi un certain renom a la "boite". Il y a encore des imbeciles pour etre flattes que leurs filles soient elevees avec celle de M. Rambert, la richissime industriel, qui, bien entendu, doit choisir pour sa progeniture les meilleures maisons d'education. Mes compagnes du couvent, mes amies, j'ai ete indigne envers elles toutes; pourquoi restaient-elles quand meme liees avec moi? Parce que j'etais une petite personne riche, elegante qui flattait leur vanite, parce que j'avais de l'or plein mes poches, que je payais une taloche donnee, un mauvais tour joue, par un present de valeur. Parce que, les jours de sortie, je les menais au Bois dans le landau de mon pere, et que cela les enorgueillissait plus encore d'etre vues avec moi que cela ne les amusait de se promener. Quand je suis allee en Angleterre, le pays de l'argent par excellence, cette jeune lady; "fast, very fast, indeed", a ete prise de suite en haute consideration. En Allemagne aussi, la pension que je versais m'a rendue agreable, bien qu'a la fin, d'un cote comme de l'autre, on m'ait trouvee encore plus encombrante que lucrative et qu'on m'ait poliment remerciee, de peur que mon exemple ne pervertisse les puritaines "Misses" ou les candides "Gretchen". Vous disiez, tout a l'heure, marraine, que si j'avais ete mal elevee, la faute en etait aux amities serviles et aux soins intesresses. C'est vrai, et c'est mon argent qui me les a procures tels; mais, en revanche, il a ete cause que partout, grace a lui, et grace a lui seulement, malgre mes grands defauts, on m'a toujours fait fete.

Et tu crois, Luce, dit mademoiselle Philomene, attristee, que cela continuera?

—Oui, fit cyniquement la jeune fille. Cet hiver mon pere va me conduire dans le monde, j'aurai les plus belles toilettes, les adorateurs les plus assidus, les plus grands succes. J'aurai bien cinq ou six millions de dot; avec cela on me trouvera charmante, on me courtisera, me fetera, me recherchera, et, pour me marier, je n'aurai qu'a choisir.

—Et ensuite, dit mademoiselle Philomene.

—Ensuite? cela sera toujours la meme chose: je serai la femme la plus heureuse de Paris. J'aurai un mari a mon gout, puisque j'aurai pu me payer celui qui me plaira, une situation superbe, tout ce qui fait le bonheur de ce monde. Allez, marraine, ne perdez ni votre temps ni votre peine a me bien elever. Quand on est aussi riche que moi, tout est permis, tout est possible. L'argent tient lieu de tout et vous procure tout.

—Pas l'estime des gens serieux et sages.

—Je m'en moque, dit Luce, je puis m'en passer!

—Pas l'affection, reprit mademoiselle Philomene sur un ton bas et contenu— pas l'amour!

—L'amour! —Luce eclata de rire— L'amour! oh! romanesque marraine! l'amour n'est pas necessaire au bonheur de la vie. Moi, je n'en veux pas. C'est-a-dire je veux bien qu'on m'aime, je ne veux aimer personne.

—L'amour n'est si beau que parce qu'il est involontaire, fit, avec un peu de tristesse emue, la vieille fille.

—Eh bien, dit Luce, admettant meme que, comme le dit votre auteur, —car c'est une citation, n'est-ce pas? —l'amour soit involontaire et que, par impossible, je m'eprenne un jour ou l'autre de quelque beau garcon, eh bien! je lui demanderai de m'epouser, s'il ne pense pas a le faire, et vous verrez que, quel qu'il soit, il ne se laissera pas prier longtemps!

Qui sait? dit mademoiselle Philomene, incredule.

—Moi! repondit la jeune fille avec assurance. On ne resiste pas a cinq millions presentes, fit-elle en son audacieuse vanite, se levant et cambrant devant mademoiselle de Sainte Perelle sa taille souple, d'une facon qui n'est pas trop desagreable, convenons-en entre nous?

—J'en conviens volontiers, fit mademoiselle Philomene en riant. Oh! Luce! Luce! ajouta-t-elle d'un ton de regret, si tu voulais, tu serais si charmante!...

—Ne parlons plus de cela, fit la jeune fille gaiement, je suis comme le "patron", une utilitaire; aussi, je neglige les choses vaines. Et puisque nous parlons des qualites a acquerir, savez-vous une idee qui me trotte par la tete depuis ce matin: j'ai envie de monter a cheval!

VI

Des que les affaires de M. Rambert, simplifiees par le retour et le concours de Germain Danglefer, lui ont donne quelques loisirs, il en a profite pour conduire sa fille dans les chateaux avoisinant Braulx et chez quelques familiers de Lille avec lesquelles il est en relations. Le faisant, il n'a pas obei a ses preferences. Il n'est mondain ni par gout ni par temperament, mais il l'est par position. Cette position a laquelle il a fait, pour la creer et la soutenir, tant de sacrifices de tout ordre, exigeait qu'il eut des relations. Il en a donc entretenu de nombreuses et de brillantes, autant, du moins, que le lui a permis sa situation: l'element feminin etant forcement exclu de ses receptions, dont nulle femme ne pouvait l'aider a faire les honneurs. Maintenant qu'il devait en etre autrement, avant d'operer ce changement dans le cadre de sa vie, il etait convenable que l'on connut sa fille. Il ne l'etait pas moins qu'elle-meme eut quelques amies, quelques distractions; enfin, le baron, en homme pratique qu'il ne cessait d'etre, trouvait aussi necessaire, urgent meme de presenter Luce dans le monde, en vue de son mariage. Il le souhaitait aussi prochain que possible, effraye malgre le concours de mademoiselle Philomene, de la responsabilite qu'entraineraient la garde et la conduite de cette terrible et independante fille.

Elle, etait ravie des demarches de son pere. C'etait le commencement de l'existence qu'elle entendait mener. Vie frivole de dissipation, de plaisirs; vie de fete, d'adulations, de succes, ou elle exercerait la royaute triple de sa fortune, de sa jeunesse et de sa beaute, les trois puissances, disait-elle, qui priment toutes les autres.

(A suivre).

Coin Féminin

Chronique

A Clarys.

Le maitre des Roches Grises l'avait trouv.., un matin, pleurant, toute tassee dans sa robe d'indienne deteinte, sur le bord d'un trottoir et, encore qu'il fut rude et sans beaucoup de pitie, son coeur s'etait emu devant tant de desespoir. A son apostrophe, elle avait leve vers lui des yeux clairs aux mysterieuses profondeurs et lui, tout de suite, avait songe a sa Gaspesie quittee pour quelques jours. Il n'aurait pas dit: "Tu as les yeux couleur de la mer de chez nous."; mais la pensee rapide que des flots verts avaient du se mirer dans ces prunelles lui fit demander:

—Tu n'es pas de Montreal?

—Non, Monsieur, je suis bretonne...

Et comme il la pressait de questions sur son chagrin, elle lui conta l'histoire navrante. Son pere etait mort sur le paquebot qui les amenait de France. Sa mere parlait breton et comprenait a peine le francais; a Montreal, elles avaient vegete toutes deux durant l'hiver, avec les quelques economies apportees de Bretagne. Isolee, depaysee, la pauvre femme avait ete bientot la proie du mal du pays et au printemps elle etait morte, presque sans souffrance physique, du seul desir devorant de revoir sa mer bretonne. Sa maitresse de pension avait garde la petite Annaik, pendant quelques semaines, mais elle etait trop faible pour le travail dont on la chargeait et, la veille, la mechante femme l'avait mise a la porte en lui disant qu'une ame charitable la recueillerait et l'eleverait. Et personne ne s'etait encore apercu qu'elle pleurait et qu'elle avait fa...

Alors, mu par un sentiment de generosite qui l'etonna lui-meme, le fermier des Roches Grises s'etait empare de sa main mignonne en lui disant:

—Viens avec moi. Tu dois savoir traire les vaches et faire la soupe... A dix ans, quand on est pas riche, on n'est plus une enfant. Tu aideras au menage et quand la besogne sera faite tu iras faire visite a la grande bleue qui est notre proche voisine...

A dire vrai, Annaik n'avait point ete malheureuse chez les Lebaupin: on ne la caressait jamais d'un mot tendre ou d'une petite gaterie, mais non plus on ne la maltraitait et elle etait nourrie comme chacun a la maison. D'avoir grandie a l'ecart de toute affection, son ame de petite reveuse s'etait affinee et a dix-huit ans, elle etait une jeune fille tres differente des autres paysannes de son age. Elle n'avait pas d'amie, pas de "cavalier" et se dispensait avec plaisir des veillees frequentes et joyeuses. Son unique amour, sa seule distraction etait la mer.

Cependant un autre amour devait faire irruption dans sa vie et la modifier profondement.

Pierre Labbe arrivait de l'Ouest pour visiter sa famille quittee depuis dix ans. Le succes lui avait souri, labas, et ses recits en firent bientot un heros. Annaik n'avait jamais ose lever les yeux sur lui: elle se savait pauvre et se croyait laide parce qu'elle etait toute menue, fluette, avec des cheveux pales et des joues sans couleur; ce fut lui qui remarqua la petite bretonne et s'eprit de sa gracilite et des rondeurs de son chignon de soie blonde.

Un dimanche, qu'elle s'etait attardee dans le creux favori des rochers, elle remontait a la brunante, le chemin qui coule du haut de la falaise vers la mer, quand un choc au coeur lui apprit que quelqu'un venait a sa rencontre et que ce quelqu'un etait lui: Pierre Labbe. Elle relentit le pas, pour retrouver son calme, mais lui s'approchait plus vite maintenant et ils furent bientot en face de lui.

Il lui dit simplement:

—Je vous cherchais Annaik...

Et elle lui fut reconnaissante d'aller ainsi droit au but, car dans les yeux bruns de Pierre elle avait devine le secret d'amour. Elle laissa prendre sa main qui pendait entre eux et ils monterent a tout petits pas le sentier, pendant que leurs coeurs s'affermissaient de s'etre compris et confies.

En haut, ils se retournerent, face a la mer. Mais lui ne suivit pas le regard de son amie; peu lui importait le fremissement des vagues longues, et la broderie qu'elles festonnaient au bord du sable roux, ses yeux ardents de vainqueur voulaient boire dans les yeux aimes tout l'emoi farouche dont tremblait la petite main. Il fut jaloux lachement de l'ocean immense qui lui prenait le regard de sa mie.

—Vous pouvez la contempler, ma jolie, car je vous emmenerai loin d'elle et vous la reverrez, Dieu sait quand!...

Et comme il l'avait dit, il l'avait entrainee tres loin des falaises altieres, des nids de sable chauds, si loin des moires glauques froufroutantes d'ecume que le coeur lui faisait mal en songeant aux etendues de terre qui la separaient de l'amie de ses annees jeunes sans tendresse autre...

Elle avait cru ne jamais arriver. Comme il fallait qu'elle l'aimait, son Pierre, pour le suivre ainsi, sans une plainte, alors qu'une petite dechirure insensiblement s'agrandissait, la, dans sa poitrine!

Pendant le voyage, lui, s'etait inquiete du creux de ses yeux, de la paleur accrue de ses joues et avec des gaucheries charmantes il l'entourait de prevenances et de soins. Certes, elle lui en etait reconnaissante et s'efforcait de sourire, d'etre gaie, mais toujours son regard allait au loin chercher la ligne d'horizon bleue. Il s'en etait apercu et la rivalite de l'ocean lui apparut soudain menacante pour son bonheur. Un soir qu'elle etait si alanguie, que son coeur d'homme robuste avait subi la promptitude d'une angoisse mortelle, il lui proposa, sourdement rancunier d'eveiller le souvenir de "l'autre".

—Le vent de prairie a la saveur de la brise de chez vous, veux-tu le res-

Par bouffees brusques activees par la vitesse du train le vent entra par le chassis ouvert. Annaik, se pencha en avant pour recevoir la rude caresse. Ses frisons de soie floche se soulevaient sur son front et ses narines gourmandes palpitaient, puis, soudain, elle se rejetta en arriere et se blottie contre l'epaule de Pierre: la pointe de sa langue n'avait pas retrouve sur ses levres la trace du baiser amer...

Pierre ne dit rien. Cependant sous son front tetu s'incrusta la volonte de lui faire oublier l'amour incomprehensible. Des jours, des semaines, les mois s'ecoulerent. Annaik paraissait se donner toute a sa nouvelle vie; jamais elle ne temoignait d'un regret et neanmoins Pierre ne pouvait se meprendre: la nostalgie cruelle, envahissante lui prenait l'aimee un peu plus chaque jour. Dieu qu'elle etait mince et blanche! Un matin, elle eut une faiblesse, il s'affolla de la legerete de son corps de fillette perdue dans le creux de ses bras. Il s'enfuit comme un fou, sans pouvoir lui donner de soins. Quand il revint, elle etait ensevelie dans la bercante d'osier, sa tete fine blonde reposant endormie sur les roses de cretonnes du coussin.

Il s'agenouilla et demeura pres d'elle, les mains jointes, comme s'il veillait une morte. Et, quand enfin elle ouvrit les yeux, le cri de revolte qu'emplissait son coeur monta jusqu'a ses levres:

—Tu l'aimes donc mieux que moi?

Annaik, tout doucement, prit entre ses doigts blancs la tete brune et l'attira sous ses levres.

—Ma mere m'aimait bien aussi, et cependant le mal l'a prise des qu'elle se fut eloignee "d'elle"...

—Mais je veux pas que tu meures, Annaik!

Elle pencha son menton convulse par des larmes proches et ses mains plus fort serrerent les tempes de Pierre.

—Oh, crois-moi, Pierre!... je me defends de tout mon amour pour toi contre la mort... Car je t'aime, Pierre!...

Et ses yeux fievreux appuyaient, audela des paroles, la verite fervente.

Et lui sentit qu'il devait s'avouer vaincu, s'il ne voulait pas donner a la tombe le plus cher de son ame.

—Gueris, ma jolie et tu reverras la grande bleue... non pas celle qui m'a pris ton regard le jour de nos fiancailles, mais l'autre, ta vraie mer a toi: la mer de Bretagne...

Et depuis, au soleil clair de fevrier, tout la-bas, dans la vallee de la Riviere La Paix, une petite Bretonne aux yeux de reve, s'acharne a revivre, et chaque soir, plus faible, s'endort joyeuse, emue de la vision radieuse que la realite, helas, n'effleurera pas de son aile grise...

MAGALI.

Petit Courrier

Jeannette. — Vous avez devine juste: j'avais ecrit "potiner". Avec vous, fine petite mouche, il ne faut jamais craindre d'etre mal comprise! Et pourquoi ne m'avez-vous pas envoye cette lettre tres gaie? Revenez vite, si vous voulez que je vous pardonne ce vilain manque de confiance.

Marie la brune. — Je sais que l'on emploie avec succes cette solution pour decolorer les poils follets; apres m'etre renseignee, je vous dirai dans quelles proportions la preparer. Je crois, au contraire, qu'il est de votre devoir de vous attacher a demeurer agreable et avenante; l'exces seul, de la coquetterie est defendu.

Si vous voulez bien me faire parvenir ces precieuses recette, je vous serai reconnaissante pour les services qu'elles rendront a vos lectrices. Merci et a bientot.

Lonlon. — Je ne m'etonne pas que vous ne sachiez a quelle supposition vous arreter! Ces recits, fils de l'imagination, n'ont rien a avoir avec la realite. Ne vous plaignez pas de la placidite de votre vie, et jouissez en paix de toutes les petites joies recoltees au jour le jour.

Les noms feminins correspondants a Leon sont: Leone, Leonie, Leontine.

Ignorante. —Je ne me souviens plus du pseudonyme, mais je trouve celuici injuste. Vos progres sont sensibles et je ne doute pas qu'avec votre grand desir d'apprendre et de la perseverance vous n'atteigniez votre but dans un avenir prochain. Mon desir de faire la connaissance de votre devouee professeur est egalement sincere et grand. Dites lui aussi mon admiration et ma sympathie. Bon courage a la maitresse et a l'eleve.

Brin de Jonc. — La place est accordee et, avec elle, la permission de l'occuper aussi souvent qu'il plaira. Ne regrettons pas le temps perdu, mais essayons de le rattraper par une connaissance rapide. Si je puis vous rendre ce petit service, soyez certaine que j'en saisirai l'occasion.

Gertrude. — Laissez vous gater un peu, vous qui, toujours gatez les autres. Les nouvelles recues n'etaient pas aussi bonnes que je les attendais et je m'attriste de la situation douloureuse constante de notre amie. Un prompt retablissement je vous souhaite, et toutes mes amities je vous envoie.

Abonnee fidele. — Je n'ai rien a faire avec le service du journal, neanmoins je transmettrai votre reclamation. Tres flattee que ma modeste prose vous interesse. Je regrette que les sujets que vous m'indiquez ne soient pas de ma competence. Je me refuse a faire servir le P. C. a cette sorte d'echange. Regrets.

Motte noire. — Il y a longtemps que vous n'aviez donne signe de vie et je m'inquietais de ce silence. Heureusement, mes craintes etaient vaines et je vous remercie de les avoir dissipees des quelques jolis mots traces sur la carte vue. A bientot plus longuement, n'est-ce pas, petite amie?

MAGALI.

AUX ELECTEURS D'EDMONTON

A la demande d'une nombreuse et importante delegation des citoyens d'Edmonton je pose ma candidature a la mairie du "Greater Edmonton." Mon nom de meme que mes travaux d'administration municipale durant l'annee derniere, ne vous sont pas inconnus. Je sais que, durant 1911, le conseil de ville, dont j'ai ete la tete dirigeante, a fait l'objet de beaucoup de critiques de la part des contribuables.

En presence du l'accroissement enorme et sans precedent de la ville il a ete tres difficile de developper les services publics de facon a satisfaire toutes les demandes des citoyens de cette ville. Certaines difficultes ont ete soulevees au sujet du service d'eau et de l'exploitation de l'usine de force motrice (power plant) qui a cause beaucoup d'ennuis aux contribuables. Je sais que l'on fera peser sur moi une grande partie de la responsabilite de cet etat de choses, mais je puis vous assurer que j'ai fait tout en mon pouvoir durant ma tenue d'office pour procurer a mes concitoyens un approvisionnement abondant d'eau pure.

Dans ce but un ingenieur competent a ete charge de faire un rapport detaille sur la situation de notre usine motrice; ce rapport a eu, comme premiers resultats, de permettre de remedier de plusieurs facons a la situation; de nouvelles machines ont ete installees et des surintendants competents ont ete engages; de cette facon notre ville aura un approvisionnement d'eau suffisant pour l'usage domestique et la protection du feu, durant les deux ou trois annees prochaines.

Durant l'annee derniere un comite forme d'hommes ayant de profondes connaissances techniques a procede a l'examen des differentes sources d'eau voisines de la ville; un raport de ce comite sera prochainement depose devant vous. Je puis vous assurer que, si je suis elu, un projet sera etudie, immediatement, pour assurer a la ville d'Edmonton le meilleur service d'eau de toutes les villes de l'Ouest canadien.

En ce qui concerne les tramways, ma politique est d'administrer ce service pour la commodite de tous les citoyens et non dans un but de profits. Jusqu'a present il a ete impossible de procurer un service regulier a tous les quartiers de la ville, par suite de l'immense etendue de cette derniere et du peu de densite de population. La raison d'etre de ce dernier fait consiste principalement dans l'etendue de la reserve detenue par la Compagnie de la Baie d'Hudson, reserve totalement inhabitee quoique situee en plein centre de la ville; mais 15 nouvelles voitures ont ete expediees pour Edmonton et je suis persuade que cet accroissement de notre materiel roulant permettra, au cours des quelques mois prochains de procurer au public un des meilleurs services du Canada. Une somme suffisante a ete prevue au budget de l'annee courante pour l'extension du reseau aux plus lointains quartiers de l'Ouest et de l'Est de la ville; de plus certaines lignes seront raccordees "en boucle" de facon a faciliter le service et a augmenter les recettes.

Durant ma tenue d'office a l'hotel de ville les services de telephone et d'electricite ont ete augmentes aussi rapidement que possible de facon a satisfaire les nombreuses personnes desireuses de beneficier de ces deux services. Ceux-ci ont ete exploites d'une maniere tres satisfaisante pour le public et ils ont donne d'excellents resultats financiers pour l'annee ecoulee. Ce surplus sera utilise pour l'extension de ces deux services et, si possible, a la reduction des taux.

Vous vous souvenez qu'au cours de l'annee derniere vous avez ete appeles a vous prononcer sur une importante question; il s'agissait de decider si la ville devait accorder une franchise pour la fourniture du gaz a une compagnie privee, et je suis heureux de dire que les contribuables se sont montres fortement en faveur du principe de la propriete municipale a ce sujet, principe dont je suis un ardent defenseur, et ils ont decide de retenir le controle de cette franchise importante et de valeur.

Dans les estimes pour l'annee courante des credits ont ete prevus pour l'extension du reseau des tramways, du service d'eau, de telephone, d'electricite et des egouts, aux quartiers, en plein developpement d'Edmonton, sans favoritisme pour aucune partie de la ville.

Une somme d'environ un million de dollars a ete prevue pour le bitumage des rues, des trottoirs, etc., ce qui, j'en suis sur, rencontrera l'approbation generale des citoyens.

Durant ma tenue d'office des negociations ont ete menees a bien avec la Cie du Canadien Pacifique pour le passage reserve au trafic local sur le pont a niveau et l'entree du chemin de fer de cette compagnie a Edmonton, de facon a assurer la plus grande prosperite de notre ville.

Vous serez tous satisfaits des arrangements conclus par notre comite des citoyens pour l'amalgamation d'Edmonton et de Strathcona et pour l'edification d'une ville grande et prospere sur les rives de la Saskatchewan.

Je consens volontiers a prendre ma part dans les erreurs et les fautes du passe; mais je revendique egalement ma part dans le travail de developpement de la ville durant l'annee ecoulee; en depit des omissions j'eprouve une certaine fierte de l'effort accompli et j'ai l'esperance d'un toujours plus grand Edmonton pour l'avenir.

Deux hommes d'une haute competence et d'une profonde experience ont ete engages comme commissaires en MM. Harrison et Chalmers. Ces commissaires sont en mesure de prendre la direction de nos services publics et de les mettre sur une excellente base financiere. Avec ce precieux concours je ferai mes meilleurs efforts pour administrer les affaires de la ville selon des methodes d'affaires et dans un large esprit, independant de toute faction et ayant toujours pour visee la prosperite de la ville et le bien de ses habitants.

Je ne vous soumets pas de programme, pas plus que je ne vous fait de promesses pour l'avenir, mais si vous m'honorez de votre confiance a l'election prochaine, je consacrerai entierement mon temps a votre service, ma plus haute ambition sera de faire du "Greater Edmonton" une exemple pour les jeunes villes du Canada, une ville heureuse et salubre avec des parcs pour l'agrement du public et tous les commodites du confort moderne, une ville, en un mot, prospere et progressive.

Respectueusement votre
(Signe) GEO. S. ARMSTRONG.

On donne satisfaction aux colons

Nous donnons en premiere page la liste des voies ferrees provinciales dont le cout de la construction sera garanti par le gouvernement d'Alberta.

Cette demande de garantie introduite par le Cabinet Sifton est un commencement de mise a execution du programme de chemins de fer annonce depuis quelque temps par le ministere actuel.

La garantie provinciale n'etant accordee aux compagnies que sous la condition expresse d'une construction immediate, on peut prevoir que d'ici a trois ans les 1813 milles de voies ferrees, interessees par ce programme, seront terminees et mises en operation.

La construction de ce reseau de chemins de fer aura pour effet de provoquer un developpement rapide des immenses territoires agricoles de la province d'Alberta.

Une seule chose a manque jusqu'a ce jour a cette province pour que les progres de son agriculture aillent a l'unisson de ceux de la province de Saskatchewan: le chemin de fer.

Lorsque l'on consulte une carte de l'Ouest canadien on remarque que la province voisine est traversee d'une frontiere a l'autre par quatre lignes principales et que celles-ci ont, au nord et au sud, de nombreux embranchements.

Par contre la province d'Alberta est beaucoup moins favorisee sous ce rapport et l'on peut dire que le territoire desservi par des voies ferrees exploitees regulierement est restreint a un rectangle ayant pour limites Edmonton au nord-ouest, Lloydminster au nord-est, Medicine Hat au sud-est et MacLeod au sud-ouest. Ce territoire ne forme qu'une tres petite partie de la province d'Alberta.

Diverses parties de cette province, non pourvues de voies ferrees ont atteint a un certain developpement cependant, nous citerons notamment la region de St-Paul des Metis, ou les premiers efforts de colonisation datent de plus de dix ans.

Il est facile de prevoir que, si ces regions ont pu se developper dans une certaine mesure sans la collaboration puissante de chemins de fer les progres que provoqueront la creation de moyens de transport seront immenses.

Les trois lignes les plus importantes du projet actuel sont celles qui interessent le nord de la province (Riviere la Paix, Fort McMurray et region du nord de la riviere Saskatchewan). Ces lignes developpent un territoire ou l'agriculture et l'industrie miniere accompliront des prodiges en cinq ans.

La politique de chemins de fer du ministere Sifton, inspiree du meme esprit qui animait le projet semblable du Cabinet Rutherford sera accueillie avec enthousiasme par toute la population d'Alberta.

L'Ouest et le canal de Panama

Si les hommes d'Etat de l'Est canadien, et Sir Lomer Gouin en particulier, se preoccupent des changements economiques que produira dans toute l'Amerique du Nord l'ouverture du canal de Panama, c'est que ces changements peuvent ou doivent avoir une importance considerable et qu'il n'est pas trop tot de prendre quelque precaution pour qu'ils ne soient pas trop au detriment de cette partie du pays.

Le canal de Panama, ouvrant aux produits de la cote du Pacifique une voie navigable plus courte de moitie au moins que celle existant aujourd'hui, on peut dire qu'il augmentera considerablement la valeur de ces produits.

Les marches de consommation, ou ces produits s'ecoulent, sont principalement en Europe. Pour le moment l'expedition par mer sur l'Europe, de San Francisco ou de Vancouver, n'est praticable que par voiliers, et ces voiliers sont obliges de faire le tour de l'Amerique du Sud, par le detroit de Magellan ou en doublant le cap Horn.

C'est dire que seuls les produits encombrants, de conservation facile et pour lesquels on peut passer des marches a livrer a une date indefinie, peuvent profiter de cette voie. Le fait est qu'on ne s'en sert actuellement que pour les cereales, les bois, et le poisson en conserve.

Tous les autres produits prennent la voie terrestre et paient aux chemins de fer transcontinentaux des tarifs tres eleves, pour atteindre un port de l'Atlantique.

Lorsque le canal de Panama sera ouvert, la navigation a voile et a vapeur pourra faire concurrence aux chemins de fer pour tous ces produits et il est a prevoir que le cout du transport des cotes du Pacifique en Europe diminuera de 25 a 50 pour cent.

D'ou l'on peut predire un developpement intense de la production de la zone occidentale des deux Ameriques.

Au Canada, l'Alberta et la Colombie Anglaise seront les provinces les plus directement avantagees par cet evenement. Et l'on sait que ces deux provinces d'aujourd'hui a peine developpees par l'agriculture et l'industrie possedent d'immenses ressources de tout genre, que la voie de Panama permettra d'exploiter avec plus d'avantages qu'aujourd'hui.

La Saskatchewan, plus eloignee de la cote, si elle est alors reliee a la baie d'Hudson par un chemin de fer et de la aux marches de l'est, soit par le Detroit d'Hudson, soit par la baie James et le chemin de fer que Sir Lomer Gouin voudrait voir construire, se verra en position de choisir la plus avantageuse entre deux nouvelles routes pour ses produits.

La Saskatchewan et l'Alberta dont moins de 10 p.c. du territoire sont actuellement mis en valeur, produiront probablement d'ici a cinq ans, 400,000,000 de minots de cereales: ble, avoine, orge, etc. Il y aura donc du trafic pour toutes les voies qu'on pourra leur offrir vers les marches.

La Colombie Anglaise, avec son admirable climat, ses prodigieuses sources minerales, ses merveilleuses forets et son sol d'une fertilite si etonnante, n'a eu, jusqu'ici, qu'un developpement laborieux et lent, precisement a cause de sa situation si eloignee des marches de l'est.

Tout ce qu'on y consomme coute tres cher, surtout quand il faut le faire venir de l'est, et tout ce qu'elle produit doit payer un lourd peage aux navires et aux chemins de fer qui le transportent.

Aussitot le canal de Panama ouvert on verra la Colombie Anglaise progresser intensivement. Lorsqu'elle pourra expedier en Europe, par navire son bois, son charbon, ses produits agricoles aussi bien que les produits de ses pecheries, elle deviendra rapidement une des provinces les plus productives de la confederation. Vancouver deviendra le Liverpool du Pacifique. Prince Rupert et Port Mann, les terminus des deux lignes rivales, le G.T.P. et le C.N.R. croitront comme le fit autrefois San Francisco et attireront dans leurs ports de nombreuses flottes de vapeurs et de voiliers.

Et, si le canal de Panama est ouvert a la navigation dans cinq ans, c'est dans cinq ans que commencera pour la Colombie Anglaise une ere de prosperite a laquelle il est difficile de prevoir des bornes.

Lettre d'Ottawa

Un debat qui intéresse les fermiers de l'Ouest.

La nouvelle loi des céréales est mise à l'étude.

Nous empruntons, à un de nos confrères de l'Est, le compte-rendu d'un débat à la Chambre Fédérale intéressant tout particulièrement les cultivateurs de l'Ouest. Il s'agit de la discussion sur la nouvelle loi des céréales:

En décembre 1910, — Laurier gouvernait alors le pays et M. Borden, lui, ne dirigeait que l'opposition — cinq à six cents "Grain Growers" de l'Ouest envahissaient Ottawa, prenaient d'assaut la Chambre des Communes, discouraient comme des députés en veine d'éloquence, et, sans y mettre beaucoup de formes, sommaient le ministère de leur donner une loi relative au commerce du blé dans l'Ouest.

M. Laurier promit. A la session suivante, le Sénat adoptait une loi élaborée par M. Oliver et les représentants des "Grain Growers" et des gens intéressés dans les compagnies d'entrepôts. Mais la gauche, alors, aux Communes, était sur le sentier de la guerre, et en voulait a mort au ministère parce qu'il revenait de Washington avec la célèbre entente Taft-Fielding. Elle faisait tant et si bien qu'elle empêchait le ministère Laurier de légiférer comme il l'entendait, et l'acculait aux élections.

Mais si les ministères meurent, les électeurs de l'Ouest, eux, continuent de vivre et de voter. Pour ne pas les mecontenter, M. Borden, aujourd'hui, soumettait à la Chambre un bill analogue à celui de M. Oliver. M. Foster, en un jeu de mots qui fait rire la Chambre, s'en déclare le "foster-father" le (père adoptif), et tout le jour, la députation s'affaire à l'étude de cette mesure. Hier, on parlait de l'Est. Aujourd'hui, c'est le tour de l'Ouest.

L'Ouest canadien produit annuellement des millions de boisseaux de blé. Il prend presque toute la route de l'Est et celle de l'Europe. Le problème de l'emmagasinage et du transport de cet énorme amas de céréales en est un fort compliqué. Ainsi que le disait cet apres-midi, M. Oliver, représentant d'une région où l'on ne cultive que le blé, ce problème serait d'une solution moins ardue, si, comme en Australie, en Russie et en Argentine, nous exportions notre blé en sacs; mais nous le transportons en grenier, du point de production aux entrepôts "tête-de-ligne"; puis nous le chargeons en "vrac" a bord des navires qui font la traversée océanique. Ceci sauve des frais de manutention. Mais, d'autre part, il faut pourvoir à l'emmagasinement de tout le ble. Et c'est là l'un des aspects les plus compliqués du problème.

M. Foster l'a explique d'une façon fort comprehensive, cet apres-midi, au grand bénéfice des gens de l'Est qui n'ont guere d'idée de la facon dont se fait le commerce du grain dans l'Ouest.

Le blé une fois récolté, le producteur peut le vendre livrable à côté du wagon; ou l'emmagasiner, s'il a des entrepôts sur sa terre, —il en existe plusieurs, surtout dans la Saskatchewan, — et attendre une hausse des prix sur le marché pour l'expédier alors; ou il peut l'emmagasiner dans des entrepôts speciaux, propriéte de compagnies industrielles quelconques, ou le vendre au propriétaire de ces entrepôts. Dans ce cas, il choisit des échantillons de blé, les adresse à des inspecteurs de l'Etat à Winnipeg, qui le classifient, et alors on le lui paiera au cours actuel du marché.

Mais, une fois ce blé dans les entrepôts particuliers, il faut le transporter à l'extrémité de l'entonnoir, à Port Arthur et à Fort William, d'où, pendant la navigation, on le transportera a bord de navires en route pour les ports de l'Est ou de la Grande Bretagne. Or, si l'on tient compte que la majeure partie du blé se transporte à l'automne, pendant une période de deux ou de trois mois au plus, on comprend tout de suite quel effort immense c'est que d'emmagasiner tout ce blé aux "têtes-te-ligne," tout comme l'y transporter. Les chemins de fer n'y peuvent suffire, les entrepôts sont combles en quelques semaines, il y a congestion, des milliers de boisseaux de blé restent entassés le long des voies ferrées, se perdent, et personne n'en est plus riche. Il s'agit de décongestionner et les chemins de fer et les entrepôts, et aussi d'améliorer, au point de vue du producteur, la surveillance de l'Etat sur les opérations des entreposeurs. Car il ne manque pas, parmi ceux-ci, de gens peu scrupuleux, qui mêlent telle ou telle qualité de ble avec une qualité supérieure, de manière à retirer plus de profits. Les intermédiaires sont les seuls à profiter de tout ce mélange, fait assez souvent au détriment du producteurs, payé pour son blé un prix moindre que celui qu'il aurait droit d'en attendre.

Il fallait donc que le gouvernement canadien, à la demande des producteurs, intervint afin de leur rendre justice, sans toutefois mettre en péril les intérêts des propriétaires d'entrepôts. Une enquête faite en 1906 sur la situation du commerce du blé, dans l'Ouest, suivie d'un rapport fait en octobre 1907, concluant à la surveillance plus sévère des particuliers, et advers a la nationalisation des entrepôts, servit de préliminaire à la législation actuelle. Une conférence entre les "Grain Growers," les banquiers, les exportateurs et le ministere fédéral, en 1908, permit de tracer les grandes lignes d'une nouvelle législation. Elle ne satisfit pas tout le monde. En 1910, —en decembre, —les intéressés revinrent à charge, et c'est une mesure basee sur cette entente, —mesure restee en panne, l'an dernier, qui revient cette fois-ci devant la Chambre.

Quant aux entrepôts, le ministère admet leur insuffisance actuelle. Mais il décide, selon le rapport de la commission de 1906 de laisser à l'initiative privée le soin de les multiplier, a travers les prairies et aux abords des gares. Les entrepôts "tête-de-ligne" à Port Arthur et à Fort William, lui semblent aussi insuffisants. Quant à ceux-là, le ministère décide d'en construire de nouveaux, aux frais de l'Etat. Une commission composée de trois membres les administrera. La nationalisation n'ira pas plus loin, quoi que pensent et que desirent les "Grain Growers".

Quant au transport du blé des entrepôts disseminés dans l'Ouest à ceux de Port Arthur et de Fort William, le Pacifique Canadien est le seul chemin de fer dont le réseau soit pour l'heure assez complet. Et il n'a qu'une voie simple. Il a beau disposer de milliers de wagons, il ne peut suffire, dans la période active de l'automne, à décongestionner le trafic. Dans quelques mois, le Grand Tronc Pacifique existera, qui pourra prendre sa large part de ce blé. Un peu plus tard, ce sera le "Canadien Nord". Puis, il y aura, dans quelques années, le chemin de fer de la Baie d'Hudson, ouvert pendant quelques mois à l'expédition du grain, par la route du nord. Alors, il y aura aussi le canal de Panama, grâce auquel les provinces d'extrême-ouest pourront, des ports de la Colombie Anglaise, expédier leur grain en Europe, d'une maniere assez pratique. Mais il reste la saison d'hiver pendant laquelle la navigation est close, dans le St-Laurent et sur les grands lacs. A l'heure actuelle, seul le Pacifique peut transporter, des entrepôts "tête-de-ligne," aux ports des Provinces Maritimes, le blé expédié l'hiver. C'est insuffisant. Mais le parachèvement de deux nouveaux chemins de fer trans-canadiens améliorera dans une large mesure l'état de choses actuel. Pour le moment, le ministère ne peut faire mieux, affirme-t-il, que de faire construire des entrepôts tête-de-ligne, dont une commission spéciale, de trois membres, aura l'administration. Du même coup, cette commission aura le devoir de faire observer rigoureusement les lois relatives au commerce des grains dans l'Ouest.

Les deux partis s'entendent sur le principe de cette législation; car le bill actuel est le fruit des réflexions de l'ancien comme du nouveau ministère. Il semble donc que, en dépit du volume considérable du bill, la Chambre en expédiera l'étude promptement.

LA CHALEUR DANS L'ALASKA.

Cordova, 8. — Le capitaine J. C. Hunter, du navire Northwestern, et le capitaine P. A. Oberl, du navire Edith, arrivant de Seattle, rapportent qu'un changement phenomenal s'est produit dans le courant venant du Japon jusqu'aux cotes de l'Alaska. On croit que les changements inusites dans la temperature qui ont eu lieu la, depuis quelques semaines, sont dus a un changement du courant. La moyenne de la temperature a ete quarante-quatre degres au-dessus de zero, et de fortes pluies sont tombees.

Des rapports venus de l'interieur indiquent que la temperature a ete de quinze degres plus elevee que ne le montrent les rapports enregistres l'an dernier. La temperature a Sitka etait, hier, de 48, et a Nome de 32 degres.

EN ROUTE POUR LA BAIE D'HUDSON.

Montreal, 8. — Le capitaine Yvon et Mme Drolet, de Paris, qui sont actuellement au Windsor, doivent partir cette semaine pour la baie d'Hudson ou ils demeureront trois ans.

Le capitaine Drolet est l'un des inspecteurs de la maison Revillon Freres, et il doit visiter les postes de fourrures situes dans la baie d'Hudson.

De la, ils se rendront a la baie d'Hudson sur la glace et la neige, en traineaux et en raquettes, et couchant dans les sacs a la belle etoile. Un parti de sauvages les attend a Cochrane.

Mme Drolet, qui est une jolie petite parisienne, vetue a la derniere mode de Paris, et portant des fourrures d'un prix inappreciable qu'elle a elle-meme collectionnees dans le nord, est heureuse de son voyage et dit qu'elle se sent bien chez elle dans les froides regions du nord

Le voyage de Cochrane a la baie d'Hudson durera au moins quatorze jours.

Mme Drolet n'en est pas effrayee.

"C'est splendide la-bas," dit-elle, je passe la journee sur mes raquettes et je m'amuse beaucoup a pecher dans les trous de glace.

"Mon mari a vingt-deux postes a visiter, en trois ans. Nous sommes tres bien aux postes, mais de longues distances les separent.

"J'ai chasse l'orignal ajoute-t-elle et chasse les chevreuils a la piste."

Mme Drolet qui est la femme champion sur les raquettes au Canada, a toujours ete aux cotes de son mari depuis neuf and, et a parcouru une fois 420 milles dans la neige pour se rendre au poste nomme Moose Factory.



TELEPHONE DU GOUVERNEMENT D'ALBERTA.

Departement des chemins de fer et telephones.

Soumissions pour poteaux en Tamarac.

Les soumissions cachetees et adressees au Depute Ministre des Chemins de fer et des Telephones, a Edmonton et endossees: "Soumissions pour poteaux en Tamerac" seront recues jusqu'au 12 fevrier 1912, a midi pour fournir 40,000 poteaux de telephone (tamarac) a divers endroits sur le C.P.R., C.N.R. et G.T.P. au nord de la ville Red Deer. Pas moins de 500 ne seront acceptes au meme endroit.

Le taux du transport du lieu d'envoi sera considere en rapport avec le prix des poteaux consignes dans les contrats.

Les formes de soumissions, les dates de livraisons et les specifications peuvent etre ajoutes sur la soumission du signataire.

L'adjudicataire, s'il y en a, sera prie, pour assurer l'execution du contrat soumissionne, de deposer un cheque en faveur du Ministre des Chemins de Fer et de Telephones, de 10 p.c. du montant du contrat comme garantie de sa bonne foi.

Nous nous reservons le droit de refuser une ou toutes les soumissions ou d'en eliminer les defauts.

Les partis contractants auront a s'entendre pour les permis.

W. J. HARMER,
Depute-ministre des Chemins de fer et des Telephones.
Fait a Edmonton, ce 29e jour de janvier, 1912.

NOUVELLES DE PARTOUT

LE DANEMARK ET LE CANADA.

Notre plus grand rival, sur le marché anglais, pour la vente de nos beurres de cremerie, c'est le Danemark.

Ce petit pays de 23,800 milles carres, a peine grand comme un de nos comtes, compte 2,000,000 d'habitants et expedie en Angleterre plus de beurre que le Canada.

Son climat se rapproche beaucoup du notre. Il n'a pour ainsi dire pas d'industrie.

Mais le sol y est exploite de la maniere la plus intelligente et la plus efficace. C'est de l'agriculture surtout qu'il tire ses ressources.

Dans le "Bulletin" de l'Institut International d'Agriculture de Rome, le rendement de la culture du ble, au Danemark est donne comme etant de 30.7 quintaux a l'acre tandis que celui du Canada serait de 13.5 seulement et celui des Etats-Unis de 8.4 quintaux a l'hectare.

Comme on le voit, c'est un pays de culture intensive, et d'industrie laitiere perfectionnee.

Et il est curieux de constater que le Danemark se trouve parmi les pays qui reclament des Etats-Unis, l'entree libre de leur pate de bois et de leur papier, sur le meme pied que ceux du Canada, par application de la clause de la nation la plus favorisee.

Ainsi, ce petit pays produit plus de beurre que nous, a une production de ble 2 1-2 fois superieure a celle du Canada, par acre, et il trouve encore profitable d'exploiter ses forets pour en vendre la pate et le papier a l'etranger.

Les Canadiens se sentiront peut-etre humiliies d'etre devances dans leurs industries agricoles et forestieres par ce pays qui tiendrait a l'aise dans l'un de nos comtes de colonisation.

LES FETES DU CARNAVAL A QUEBEC

Quebec, 7. — Les prochaines fetes du Mardi Gras surpasseront tous les evenements de cette nature, qui ont eu lieu a Quebec. Les membres du comite ont travaille avec ardeur. Il y a eu une reunion toutes les semaines afin de discuter et de completer les plans. Il a ete annonce a la derniere assemblee que deja l'on etait certain que plus de 100 chars allegoriques prendraient part a la grande procession de mardi le 20 fevrier, et ceux qui les construiront n'epargneront rien afin que ce soit quelque chose de vraiment artistique et original. Quelques-uns de ces chars seront tires par six chevaux, d'autres par des boeufs ou des chiens. La nouvelle compagnie des Travaux en Glace a recu plusieurs commandes pour des statues, et la vieille capitale presentera un aspect magnifique aux milliers de visiteurs qui viendront ici pendant le carnaval.

La convention annuelle des Clubs de Raquettes Canadiens commencera samedi le 17 fevrier, et promet d'etre un brillant succes. Le bal costume au Chateau Frontenac, auquel S. A. R. le duc de Connaught a ete invite, sera un evenement d'une magnificence sans precedent. Les courses sur la glace aux terrains de l'exposition, donneront a Quebec une place proeminente dans les cercles sportifs du Canada et des Etats-Unis, et la liste des entres demontre que ce sera une attraction extraordinaire.

Le carnaval se terminera dans une nuit de rejouissances bruyantes dont on a rarement ou peut-etre jamais ete temoin dans le "Vieux Quebec." Le feu d'artifice vaudra la peine d'etre vu. Les citoyens sont ravis de cette idee, et des milliers de costumes, dominos et autres seront vus dans les rues pretant ainsi un air singulier et un charme cosmopolite a la vieille capitale ordinairement si calme et si tranquille.

LA MARINE ANGLAISE EST VIOLEMMENT CRITIQUEE.

Londres, 8. — Le fameux livre de sir Charles Beresford, intitule "La Trahison" (The Betrayal), a enfin vu le jour. Ce livre devait paraitre l'an dernier, mais l'amiraute ayant subi des changements, quelques revisions indispensables et quelques corrections y ont ete faites. Le livre n'en demeure pas moins une tres violente critique de la politique navale de l'Angleterre depuis dix ans. Lord Charles denonce en des termes non equivoques l'education des officiers de marine et aussi celle des ingenieurs. Il dit que quatre-vingt torpilleurs en contre-torpilleurs ont ete mis au rebut depuis 1904 et n'ont pas ete remplaces, et la flotte de torpilleurs est aujourd'hui inferieure a celle que possede l'Allemagne. Il denonce aussi le refus de l'Amiraute de construire des cales-seches assez grandes pour ses plus gros cuirasses, et se montre particulierement severe pour les officiers superieurs qui ont grandement exagere la force de l'Angleterre et ont ignore la force de l'Allemagne.

L'auteur conclut en disant que les officiers sont personnellement bien prepares, mais que l'etat-major laisse grandement a desirer.

LA MARINE FRANCAISE.

Paris, 7. — Le cabinet a decide de demander a la Chambre des deputes la discussion du programme naval aussitot que possible.

Non seulement Paris, mais encore la France toute entiere est vivement interessee par les propositions que M. Delcasse, ministre de la marine, presentera a la Chambre.

M. Delcasse, dans un discours au parlement, le 14 novembre dernier, declara que les cuirasses "Jean-Bart" et "Courbet", de 23,500 tonnes, n'etaient que les avant-coureurs d'une flotte plus forte.

La declaration ministerielle faite par le nouveau cabinet, le 16 janvier, laissait a entendre que l'augmentation de la flotte serait l'objet d'une attention toute speciale.

LA SESSION A REGINA.

Elle a ete ouverte jeudi par le lieutenant-gouverneur dans les nouveaux edifices du parlement.

Regina, 2. — Le lieutenant-gouverneur Brown a ouvert, jeudi, la quatrieme session de la seconde legislature de Saskatchewan, dans les nouveaux edifices du parlement.

En l'absence du premier-ministre Scott, qui est aux Bahamas, pour sa sante, l'hon. M. J. A. Calder dirigera le gouvernement.

Le discours du trone a ete tres long; on y a remarque surtout le projet du gouvernement en cooperation avec les trois grandes compagnies de chemins de fer de fournir de l'eau du bras sud de la Saskatchewan a un territoire aussi grand que possible dans le sud de la province.

ROOSEVELT SERA ELU.

New York, 8. — Walter R. Stubbs, gouverneur du Kansas, a declare, samedi soir, que bien que le colonel Theodore Roosevelt, ne soit pas candidat a la presidence des Etats-Unis, il sera surement choisi par la convention nationale et elu par le peuple.

M. Stubbs ajoute que le colonel ne pourra pas refuser de se rendre aux voeux de la nation et acceptera le fardeau de la presidence.

L'ARMEE DE FRANCE COMPTE UN BATAILLON D'AVIATEURS.

Paris, 7. — Le premier bataillon d'aviateurs francais, fort de trois cent vingt-sept hommes, vient d'etre fonde. Un drapeau sera repris prochainement a cette nouvelle unite de l'armee francaise.

ON SE DISPUTE AU MAROC.

Melilla, 6. — La colonie espagnole donne libre cours a son indignation au sujet d'une concession de terrains arquis par une societe francaise, la compagnie Braunechweig, dans la zone espagnole. La pretention commune est que cette transaction est un acte de brigandage et entache d'illegalite.

Les autorites espagnoles ont pris possession des terrains objets du conflit.

A PROPOS DE NATURALISATION.

Ottawa, 7. — On a depose sur le bureau de la Chambre, la semaine derniere, la correspondance echangee entre le Canada, et le Colonial Office au sujet de l'uniformite du mode naturalisation dans tout l'Empire Britannique, ainsi qu'une copie du bill qui sera presente au Parlement anglais a cet effet.

Le secretaire des colonies, a ecrit au gouvernement du Canada, le 26 juillet dernier, puis le 18 novembre, dernier, lui soumettant le bill qui devrait etre discute au Canada, comme dans toute autre colonie qui se gouverne seule. Jusqu'a present, aucune reponse n'a ete envoyee d'Ottawa.

Les points principaux du bill sont que pour etre naturalise sujet britannique, il faudra habiter pendant cinq ans, un territoire britannique quelconque; etre un sujet desirable et posseder des connaissances raisonnables de la langue anglaise, ou de toute autre langue reconnue comme officielle ou se trouve l'aspirant sujet britannique. Il est entendu que le nouveau sujet devra preter le serment d'allegeance a la couronne britannique. Cette loi projetee de naturalisation, n'entrerait en vigueur que lorsque le bill aura ete approuve par tous les gouvernements interesses.

Il est assez probable qu'une interpellation a ce propos sera faite a la Chambre cette semaine.

LE CANAL DE PANAMA.

D'apres Sir Donald Mann, l'ouverture de ce canal sera d'un grand avantage pour l'Ouest canadien.

Vancouver, 8. — Interviewe aujourd'hui, Sir Donald Mann a fait la declaration suivante:

"Je crois que l'ouverture du canal de Panama aura beaucoup plus d'influence qu'on semble le croire en certains milieux pour operer le developpement du Canada. Il est certain qu'un trafic considerable prendra la route de l'Ouest et se rendra aux villes du littoral. Vancouver sera le port des importations pour une partie considerable des provinces de l'Ouest. Les chemins de fer transcontinentaux encourageront ce trafic et seront en mesure d'amener a Vancouver d'enormes quantites de grain.

"Il n'y a pas de raison pour que le produit de la recolte d'Alberta et du district de la riviere a la Paix et au moins un quart de celui de la Saskatchewan ne passent pas par le Pacifique et le Canal de Panama.

Nouvelles régionales

VERMILION, Alta.

Le mois dernier le conseil municipal avait délégué MM. Dunsmore, Caesar et Murray, pour savoir des directeurs du C. P. R. à Winnipeg, où en étaient les projets de chemins de fer depuis si longtemps annoncés à Vermilion. La délégation est rentrée de son voyage, satisfaite à moitié, car elle n'a pas pu savoir quand les travaux seront entrepris.

La ligne principale projetée doit aller de Vermilion à Medicine Hat par Wainwright.

Une question intéressante pour nous est de savoir quelle direction elle prendra en quittant Vermilion. On croit généralement qu'à cause du Parc de Wain-Wright qu s'étend sur 5 ou 6 townships à l'ouest de la ville, cette ligne devra prendre une peu sur l'est, et alors, elle passerait sur les 49, 48, 47-5.

Une raison de plus, c'est qu'en allant en ligne directe, elle aurait plusieurs coulées à travers ser, dont la Grizzly Bear Coulée qui a un demi-mille de large. Cela occasionnerait des travaux que l'on pourrait facilement éviter en obliquant à l'est.

A partir du 1er février sera inauguré, à Vermilion, le service continuel du téléphone, fonctionnant la nuit comme le jour, et le dimanche comme le reste de la semaine. C'est là un considérable progrès et un énorme avantage pour les abonnés. Leur nombre a bien augmenté depuis l'an dernier. Par contre le prix pour l'usage du téléphone à domicile est accru de trois dollars. C'est maintenant 19 dollars en deux payments par an, au lieu de $15 en trois payments.

Lundi, 22, la chambre de Commerce de Vermilion s'est réunie pour la nomination des officiers de 1912. Le président, M. Seed, malade, est remplace par M. J. D. Stephens. R. L. Craig est nomme vice-président. J. W. Morrisson, avocat, a demande a être remplacé dans sa charge de secrétaire, à cause du trop grand surcroit de travail que cette fonction lui impose; devant l'insistance du bureau qui le priait de reprendre sa charge de nouveau pour 1912, il demanda qu'on lui laisse le temps de réfléchir. Il est à souhaiter que M. Morrisson accepte, car il s'est acquitté de sa fonction à la satisfaction de tous.

L'année 1911 a été pour la ville de Vermilion, un véritable succès. $80,000 furent dépensés en constructions nouvelles et améliorations, et on pense que 1912 dépassera encore en progrès ce que furent les années passées.

Une excursion de 75 à 100 hommes, uniquement à destination de Vermilion et venant de Montréal, et organisée par D. J. Phelps est annoncée pour le mois de mars. Tous viennent dans l'intention d'acheter des terres aux environs de notre ville et parmi eux se trouveraient un certain nombre de canadiens-français.

CLAYSMORE.

M. G. Debergh se rendait, lundi dernier, à Vermilion, lorsqu'en traversant la voie ferrée, juste à l'entrée de la ville, son cheval pris peur et s'en alla bride abattue. Au coin des écuries Walker et Armstrong, M. Debergh fut précipité hors du traineau, et la bête affolée s'en fut droit jusqu'au presbytère, Apres avoir fait deux ou trois fois le tour de l'église. à l'intérieur de la clôture, le cheval fut enfin arrête et maîtrisé. Heureusement M. Delbergh ne se fit aucun mal, mais le traineau fut réduit en pièces.

VEILLETTE, Alta.

Nous avons une température superbe cet hiver et le peu de neige à la campagne rend fort aisée la recherche d'un homestead.

Ce fait nous vaut la venue d'un grand nombre d'étrangers en quête de homesteads.

Nous avons encore beaucoup de bonnes et belles terres et nous invitons tous nos compatriotes de langue française à venir visiter notre centre avant de s'établir ailleurs.

VEGREVILLE.

Lundi dernier a eu lieu, dans l'église de notre paroisse, une bien touchante cérémonie: la profession de deux religieuses de la congrégation des Filles de la Provinde de St-Brieuc.

C'était deux canadiennes-françaises, anciennes élèves de ce même pensionnat où elles enseignent en ce moment, deux soeurs, filles de Mr. Boileau, de Duvernay.

Mgr. E. Legal, évêque de St-Albert, avait gracieusement répondu à l'invitation qui lui avait été faite de présider la cérémonie. Il était accompagne du R. P. Mérer, curé de St-Albert. Se trouvaient aussi ici, pour la même circonstance, le R. P. Moore, curé de Battleford Sud, et le Rév. M. Goutier, curé de Vermilion.

Après la cérémonie de la profession eut lieu la confirmation plusieurs enfants. Des chants de circonstance furent brillamment exécutés.

LA BAIE D'HUDSON.

On commencera bientot la construction du chemin de fer.

Ottawa, 8. — M. Armstrong, ingenieur en chef du chemin de fer de la Baie d'Hudson, declare que les travaux seront commences des le mois de mai prochain. Il ajoute que la ligne entre Le Pas et Thicket Portage, qui mesure 180 milles, sera terminee dans deux ans.

LA COURTOISIE DE GEORGES V.

Il invite dans sa loge l'amiral de l'escadre francaise.

Paris, 4. — Partout, en France, on s'est rejoui de l'arrivee du roi Georges a Malte, comme d'une occasion d'affirmer, une fois de plus, l'entente anglo-francaise. La presse parisienne a pris plaisir a eclater la distinction dont a ete l'objet l'amiral Boue de Lapeyrere de la part du roi. Georges V avait, en effet, invite notre representant naval a prendre place a ses cotes dans la loge royale, a la revue militaire qui eut lieu a La Valette.

Le souverain anglais a telegraphie a M. Fallieres pour le feliciter de la belle tenue des navires de guerre francais, de leurs equipages venus le saluer dans les eaux de Malte.

Le president de la republique a dans sa reponse, remercie le roi de l'honneur qu'il avait bien voulu faire a la France en visitant le dreadnought "Danton".

LE MARIAGE DE L'EX-ROI MANUEL.

Londres, 8. — On dit que l'ex-roi Manuel épousera l'une des filles de dom Michel de Bragance, prétendant au trône du Portugal, avec lequel il s'est réconcilié. La nouvelle de la réconciliation a été confirmée par le secrétaire de l'ex-roi Manuel. Dom Michel et l'ex-souverain du Portugal auraient décidé de porter un grand coup à la république portugaise, dans l'espoir de la renverser.

Les royalistes portugais veulent, pendant le mois de février, essayer leurs forces. L'Espagne leur prêtera-t-elle son appuie? Le "Daily News" semble porté à le croire.

UNE GROSSE TRANSACTION.

Winnipeg, 8. — Un syndicat anglais a achete, samedi, par l'entremise de Davidson et McRea, 100,000 acres de terre du Canadien Nord, dans le district de Humboldt. Le syndicat se propose de peupler de fermiers anglais et ecossais ces vastes etendues. voir de leur donner immediatement satisfaction.

VARIETES

Junius, dans son "billet" a l'"Echo de Paris", raconte qu'il admirait beaucoup, quand il etait enfant, les heros des "Evasions celebres", et en particulier un certain baron de Trenk qui se montrait, pour regagner la liberte, d'une ingeniosite et d'une perseverance tout a fait extraordinaires. Il ajoute:

"Le baron de Trenk etait un Allemand. C'etait un Allemand qui avait mes sympathies. Tout de meme, il n'aurait pas mieux fait que ce capitaine Lux, qui vient de s'evader de la forteresse de Glatz, aux applaudissements de toute la France. Et, dans l'evasion du capitaine Lux, il est un detail qui manque a toutes les evasions de Trenk.

"L'evasion du capitaine Lux porte une marque francaise. Cette marque, c'est le billet de cent marcs laisse dans la cellule pour payer les frais de pension et autres petites dettes. Il n'y a pas a dire, cette honnetete du prisonnier qui brule la politesse a ses gardiens, ca vous a quelque chose de particulier et d'assez crane, ma foi!

"On s'en va par la fenetre, mais on paie ce qu'on doit. Rien que par ce trait, le capitaine Lux depasse tous les barons Trenk du monde. Et je ne serais pas etonne que sur les cent marcs il restat un petit pourboire."

Traduit de "l'America" de New-York.

Les ecoles bilingues, ou pour mieux dire, les ecoles dans lesquelles les jeunes Canadiens-francais apprennent en meme temps l'anglais et le francais, ont ete l'objet de violentes attaques dans la province d'Ontario et dans le Manitoba. Les ennemis de l'enseignement du francais pretendent que l'anglais etant la langue officielle du Canada et celle de tout l'empire, on ne saurait, dans une colonie britannique accorder autant d'importance a un autre idiome.

La premiere assertion que nous relevons ci-dessus est fausse. L'anglais n'est pas la langue officielle de tout l'Empire britannique. Aux Indes on ne parle pas cette langue, et il en est de meme dans la plupart des possessions de l'Angleterre. Au Transvaal, le patois semi-barbare des Boers a resisté a l'invasion et on y rit d'un individu qui s'avise de parler l'anglais.

Le francais est la langue d'un groupe considerable de Canadiens et en outre il possede sur le parler de Shakespeare un droit de priorite incontestable.

Les Canadiens cherchent tous a faire apprendre l'anglais a leurs enfants, mais ils ne veulent pas pour cela abandonner leur langue maternelle. Et le nombre des Canadiens-francais qui peuvent s'exprimer dans les deux langues croit constamment.

LA DESTITUTION DES EMPLOYES CANADIENS-FRANCAIS

L'Hon. M. Lemieux reproche a M. Monk le scandaleux abus qu'il fait du patronage aux depens des Canadiens-francais

Nous reproduisons du Hansard non revise du 25 janvier dernier, les extraits suivants d'un debat qui a ete fort interessant:

M. H. BOULAY (Rimouski) texte: Monsieur le president, avant que le comite adopte ce credit pour un bureau de poste a Sudbury, je desire l'attention du ministre des Postes, que je regrette de ne pas voir a son siege en ce moment, au sujet de l'administration du bureau de poste en cet endroit, au point de vue de la langue francaise. J'ai une connaissance de ce qui se passe pour avoir eu a me plaindre personnellement de l'administration de ce bureau. La population de Sudbury est en partie francaise, et j'ai remarque que dans ce bureau il n'y a pas un seul employe francais, et que meme on fait peu de cas du public francais qui fait affaire dans ce bureau. Les lettres francaises surtout y sont retardees deux ou trois jours et on ne les delivre qu'a bon plaisir.

Je ne m'oppose pas du tout a ce que ce montant soit vote, et j'espere que l'honorable ministre des Postes prendra connaissance de ces faits, et lorsqu'il intallera un nouveau maitre de poste, il verra a donner justice a la population francaise de ce district qui forme au moins la moitie de la population. L'honorable ministre des Chemins de fer a cette ville dans son comte, et il sait que les remarques que je fais sont justifiees.

L'hon. M. LEMIEUX (Rouville: Je suis heureux que l'honorable depute de Rimouski ait attire l'attention de la Chambre sur les faits qui se passent a Sudbury. Mais je lui rappellerai qu'il devrait etre facile pour le ministre des Postes de trouver un remede a cet etat de choses. J'ai fait nommer, il y a deux ans, pour le nouvel Ontario, un inspecteur de langue francaise, M. Limoges, un excellent Canadien-francais et un brave homme.

M. MONK: Est-ce un conservateur?

M. LEMIEUX: C'est un ancien conservateur qui s'est rallie au parti liberal il y a quelques annees. Mais a tout evenement, il n'est pas question de sa politique, il n'est question que de sa competence. Je prie donc l'honorable ministre d'appeler l'attention de son collegue, le ministre des Postes, sur le fait qu'il y a la dans le nouvel Ontario, un inspecteur des postes de langue francaise et cela sera suffisant, j'ose l'esperer, pour l'engager a nommer a Sudbury, un employe qui comprenne, et parle notre langue.

Il y a une population francaise considerable non seulement a Sudbury, mais aussi dans d'autres centres d'Ontario, et on se plaint parfois que nos gens ne sont pas compris dans les bureaux publics. L'honorable ministre des Travaux publics donnera, je l'espere, des intructions pour faire disparaitre ces griefs.

M. MONK: Ce qui me frappe d'abord, c'est que l'etat de choses signale par le depute de Rimouski ne peut pas facilement etre repare par l'inspecteur qui a ete nomme par le depute de Rouville. Si j'ai bien compris le depute de Rimouski, il se plaint que les gens ne sont pas compris quand ils parlent francais. Ce n'est pas a l'inspecteur a remedier a cela. C'est un etat de choses assez grave, qui existe depuis le temps ou ce bureau de poste etait sous l'administration de mon honorable ami de Rouville lui-meme. Nous sommes donc appeles a corriger les mefaits de l'ancien ministre des Postes.

M. LEMIEUX: Mon honorable ami oublie que le ministre des Postes, quel qu'il soit, n'a pas le don d'ubiquite et que dans toute l'administration postale, c'est a l'inspecteur d'abord auquel le ministre a recours. Quand une plainte est faite a mon honorable ami, il l'a refere de suite soit a l'architecte, soit a l'inspecteur, suivant le cas. C'est la premiere fois que l'on me signale ce grief des Canadiens-francais de Sudbury et je suis convaincu qu'en referant le cas a M. Limoges, il y remedia. Mon honorable ami ne doit pas oublier qu'il y a environ quinze mille bureaux de poste dans le pays. Il est possible que sur ce nombre des plaintes arrivent au ministre qui ne puissent pas etre immediatement remediees.

Mon honorable ami a grand tort d'insinuer que l'ancienne administration, malgre tous les prejuges qu'on a souleves contre elle dans la province de Quebec, etait hostile a nos compatriotes. C'etait mon desir, alors que j'etais ministre des Postes, comme je suppose que c'est le desir du ministre des Travaux publics d'aujourd'hui de rendre justice a tous sans distinction de race ou de religion.

Toutefois, si je voulais etre personnel vis-a-vis de mon honorable ami, je lui dirais qu'il a ete ni liberal, ni genereux, a l'egard de ses compatriotes depuis qu'il est ministre des Travaux publics. Qu'a-t-il fait depuis le 21 septembre? IL A DESTITUE 90 Canadiens-francais contre dix des autres nationalites.

Comment s'est-il conduit vis-a-vis des employes de cette Chambre? Il a, sans pitie, destitue de pauvres journaliers a la veille de Noel et du Jour de l'An, la plupart des Canadiens-francais a la tete de nombreuses familles. Il les a congedies froidement, sans consideration pour leurs familles. Il y a une de ces victimes qui promene en ce moment sa misere dans les couloirs de la Chambre des Communes. Quel etait son crime? Il a couvert du manteau de la charite un homme qui occupe une haute position Et l'honorable ministre des Travaux publics insinue que j'ai neglige et maltraite mes compatriotes? Je conseille a mon honorable ami d'etre plus circonspect, car les murs ont des oreilles.

M. MONK: Je regrette beaucoup cette sortie si injustifiable de mon honorable ami. Ce que j'ai pretendu, c'est que quand on signale au Gouvernement actuel des torts qui ont existe dans le passe ces messieurs de l'opposition nous suggerent le remede en affirmant qu'il est facile d'application. Je crois avoir raison de repondre que si ces remedes sont aussi faciles, pourquoi ne les avez-vous pas appliques puisque les griefs signales existent depuis si longtemps. Quand aux insinuations que mon honorable ami se permet faire contre moi dans le moment, je dois lui dire qu'elles sont absolument sans fondement.

M. LEMIEUX: Je ne fais pas d'insinuation; je reponds a l'honorable ministre qui m'accuse.

M. MONK: Ces declarations sont absolument sans fondement et je suis surpris qu'un homme de sa position se permettre de faire une insinuation comme celle-la. Que s'est-il passe? On a fait un tres grand nombre de plaintes contre les employs de mon departement. J'ai demande que ces plaintes fusent libellees, mises par ecrit. Quand je me suis trouve en presence de ces plaintes, faites par des hommes responsables dans des conditions qui ont ete sanctionnees des deux cotes de la Chambre, qu'ai-je fait, j'ai charge un enqueteur reconnu juste, probe et equitable de faire une enquete sur toutes ces plaintes. Il est absolument faux de dire que j'ai renvoye aucun de mes employes. Toutes ces plaintes, sans aucune exception, sont en delibere devant cet enqueteur et jusqu'a ce que j'aie son rapport, apres enquete conduite avec soin et suivant les regles de la justice, personne ne peut dire qu'il est renvoye.

Est-ce que les membres de ce comite voudraient que je cite, tirees du Hansard de 1896 les reponses des ministres eux-memes qui declaraient quand on leur demandait pourquoi ils avaient renvoye un employe public; nous l'avons renvoye parce que cela nous a ete recommande. Par qui leur demandait-on? Nous ne le dirons pas. Nous refusons de donner les noms des denonciateurs. Est-ce que mon honorable ami desire que je lui donne des exemples?

M. LEMIEUX: L'honorable ministre me pose une question; je vais lui repondre. Il y a plusieurs fois que le ministre des Travaux Publics declare dans cette Chambre que le gouvernement Laurier, a destitue, dans le comte de Jacques-Cartier, des centaines d'employes en 1896. Je ne lui demanderai pas de m'en nommer 25, mais qu'il m'en nomme 12. De mon cote, j'affirme que l'honorable ministre, lui, en a destitue des legions depuis qu'il est ministre. Il n'a institue sa commission d'enquete qu'apres avoir destitue sans pitie une multitude de mes compatriotes.

M. MONK: C'est une faussete. Quand cette liste considerable m'a ete remise, j'ai fait prevenir un certain nombre d'employes de ce qui se passait, et j'ai dit: il faut qu'il y ait une enquete sur tous sans aucune exception.

Il me semble convenable que, quand on fait des accusations comme celles-la, on devrait au moins leur donner un semblant de verite. J'ai dit qu'il n'y aurait pas un seul de ces hommes destitues sans enquete.

Mon honorable ami de Rouville n'est pas toujours ici, je ne m'en plains pas.

M. LEMIEUX: Mais cela me force de repeter ce que j'ai deja dit ici, c'est que pas un employe public n'a ete renvoye sans avis, sans enquete et sans qu'une plainte libellee ait ete fournie au ministre.

M. MONK:

Mais, je l'ai declare deja, dans mon comte des employes publics ont ete renvoyes sans enquete, sans plainte libellee fournie au ministre.

M. LEMIEUX: Citez un nom?

M. MONK cite les noms de Joseph Sauve et Jos. Deschamps et continue:

Quant aux reproches que j'ai sevi avec rigueur envers les Canadiens-francais; a tort ou a raison, je ne repondrai pas a ce reproche-la. Toute ma vie, j'ai ete attache sans protestation inutile, a cette partie de la population. Je l'ai aimee, j'ai essaye de la servir sans m'en vanter, et il me semble que ce serait odieux, aujourd'hui, pour moi, de sevir particulierement contre une partie de la population, a laquelle je suis attache. Je n'ai jamais eu cette intention ni ai-je commis pareille faute.

M. LEMIEUX: L'honorable ministre des Travaux Publics a provoque lui-meme ce debat en insinuant que l'ancienne administration s'etait montree plutot hostile aux Canadiens-francais d'Ontario. Il a semble bruler d'un amour intense envers nos compatriotes, lorsque je lui rappelai sa conduite envers les employes de son departement depuis qu'il est ministre. S'il faut juger de son amour envers les siens par les nombreuses destitutions qu'il a faites, avouons que c'est la un amour etrange. Si je compare sa conduite a celle de ses collegues, je ne puis m'empecher de dire qu'il a ete d'une severite outree envers les petits employes.

Maintenant, quant aux destitutions, qui auraient eu lieu dans le comte de Jacques-Cartier en 1896, il est absolument faux qu'elles se comptent par cinquantaines ou meme par vingtaines. J'affirme, ici, et je mets au defi l'honorable ministre, de me citer meme dix destitutions sans enquete dans le comte de Jacques-Cartier.

Il a cite l'autre soir le cas de Sauve. Il vient d'en citer deux autres, cela fait trois, et je le mets au defi d'en citer d'autres. Il est beau de parler pour la galerie, mais que l'honorable ministre veuille donc s'en tenir aux faits et qu'il cite les cinquante ou cent Canadiens-francais qui auraient ete destitues dans Jacques-Cartier, avant 1896 L'honorable ministre a exagere afin de justifier les destitutions execrables qu'il a faites, a la veille de Noel et du Jour de l'An, en jetant des centaines d'employes sur le pave. Si mon ami avait eu plus de generosite, il devait au moins attendre apres les fetes pour decapiter les employes publics a Ottawa et ailleurs.

Que se passe-t-il en ce moment? Trois commissaires du havre de Montreal sont l'objet d'attaques violentes parce qu'ils sont liberaux. Ils ont fait du port de Montreal ce qu'il est aujourd'hui, et ils ont donne satisfaction a tous les interets. Leur travail a Montreal a provoque meme l'admiration des etrangers. Des delegations ont represente au gouvernement qu'il convenait de maintenir ces hommes dans leur position. Mais l'honorable ministre et ses amis de la province de Quebec nous donnent un etrange spectacle. Ils insistent pour qu'on mette a la porte ces trois commissaires dont le seul crime est d'avoir ete nomme par l'administration precedente et d'etre des liberaux. C'est la vraiment un scandale contre lequel je proteste de toutes mes forces. Je le dis, a la honte du ministre, ceci ne se pratique que dans la province de Quebec. L'on destitue sans merci les notres; les choses ne se passent pas ainsi dans les huit autres provinces anglaises.

Les commissaires de Havre sont au nombre de trois a Montreal, MM. Stephen, Ballantyne, Geoffrion. Ces hommes absolument competents, ont par leur travail, leur intelligence, fait du port de Montreal, ce qu'il est aujourd'hui. Ils ont consacre leurs efforts depuis quelques annees a l'accomplissement de travaux gigantesques. Leur competence, leur integrite n'a jamais ete mise en doute. Tous les corps publics de Montreal: la Chambre de Commerce, la Shipping Federation — les compagnies de transport — desirent que les commissaires soient maintenus dans leurs fonctions. Seuls des politiciens qui n'ont aucun interet dans le developpement commercial de la metropole, demandent la tete des commissaires. Les corps publics representes par des delegues de tout premier ordre — la plupart conservateurs — se sont adresses au premier ministre, au ministre de la Marine. Ils ont instamment prie ceux-ci de ne pas sacrifier les grands interets de la metropole a la cupidite, a la vengeance des politiciens. C'est un secret de polichinelle que le premier ministre et le ministre de la Marine ne veulent pas ceder, de fait, ils ne cederont pas aux sollicitations des politiciens. Le ministre des Travaux publics, habitue a decapiter mes compatriotes, voudrait bien sacrifier les trois commissaires, mais il se heurte devant la resistance des grands corps publics de la metropole. Je le mets au defi de destituer les commissaires du havre de Montreal. Tout son courage, il le reserve pour jeter sur le pave, sans enquete, les pauvres journaliers de son ministere.

M. MONK: Je trouve difficile a expliquer les paroles qui viennent de tomber de la bouche de mon honorable ami et pour lesquelles il n'y a aucune provocation. Je crois que l'honorable depute veut precipiter une discussion et m'engager a parler de la question des commissaires du port de Montreal, ce que je ne ferai pas. Je ne repondrai pas aux attaques qu'il a repetees, malgre ma denegation formelle que des employes publics de mon departement ont ete renvoyes a la veille des fetes, allegation qui est absolument fausse. L'honorable depute ne peut pas l'ignorer.

M. LEMIEUX: Je puis citer des noms.

M. MONK: S'il y en a eu, c'est sans ma connaissance, et pourtant, moi seul, a le droit de faire des destitutions dans le departement.

Une enquete est a se faire et aucune decision ne sera prise avant le rapport de l'enqueteur.

Quant aux commissaires du port de Montreal, ne sait-on pas qu'en 1896, le parti liberal a renvoye tous les commissaires de l'epoque, et les liberaux sont bien mal venus a se plaindre si l'on reclame aujourd'hui contre eux le traitement que nos amis ont eu en 1896. Est-il vrai, oui ou non, qu'en 1896, les liberaux on deplace ces commissaires sans qu'il y ait eu aucune plainte contre eux et simplement parce qu'ils avaient ete nommes par le gouvernement conservateur? Est-il surprenant que, dans ces circonstances, beaucoup de gens soient d'opinion qu'une commission comme celle du port de Montreal doive etre composee d'hommes qui soient en harmonie avec le gouvernement.

Est-ce la une proposition insoutenable? Les commissaires que j'ai, par exemple, dans mon departement, je veux dire le bureau aviseur du musee des arts, que j'ai trouve en fonctions quand je suis arrive ici, compose de deux messieurs anglais et de l'hon. M. Boyer, senateur, un adversaire politique constant, ne pourrait-il etre remplace?

M. LEMIEUX: Il n'y a pas la moindre analogie entre les deux commissions, et l'honorable ministre ne nous en imposera pas. La commission des Beaux-arts ne recoit pas de traitement, par un rouge liard; elle donne ses services gratuitement au pays, et l'honorable ministre serait bien en peine de trouver des hommes de la competence de l'honorable M. Boyer et de Sir Edmund Byron Walker.

J mets au defi l'honorable ministre de les destituer, car s'il le faisait, il serait censure, non seulement par les liberaux, mais par ses propres amis politiques.

Quant a la commission du havre de Montreal, le ministre dit que cette question est sous consideration, et que ces messieurs ne pourraient pas se plaindre si le Gouvernement agissait envers eux comme le gouvernement en a agi en 1896 envers leurs predecesseurs.

En 1896, la commission fut partiellement changee; la moitie au moins des commissaires fut maintenue dans ses fonctions. Plus tard, un changement s'est produit. Une loi a ete promulguee creant une commission permanente. Cette commission a rempli ses devoirs non seulement envers Montreal, mais envers tout le pays, et de nouveau je mets au defi l'honorable ministre de la destituer. Il n'est pas capable de le faire, il n'a pas assez d'influence dans le Gouvernement pour obtenir cette destitution. Il sait fort bien que tous les corps publics a Montreal s'insurgeraient contre pareil acte. Comme je l'ai dit tantot, toute son autorite, dans le cabinet, se resume a faucher des tetes francaises, et par centaines, dans le ministere des Travaux publics.

LE CANAL DE PANAMA.

Londres, 7.—La "Pall Mall Gazette" attire l'attention des armateurs britanniques sur l'intention du gouvernement americain d'accorder a tous les batiments provenant des Etats-Unis, qui passeront par le canal de Panama, une subvention egale au montant des droits frais, etc., qu'exigera l'administration du canal. Notre confrere declare que c'est la une violation flagrante du traite Hay-Pauncefote qui regit les conditions dans lesquelles le canal doit etre construit. Deja les Etats-Unis en ont fortifie les approches a chaque extremite, ce qui est contraire a la dite convention. On oublie trop, dit-il, que dix-huit mois a peine nous separent de l'ouverture du canal de Panama, qui amenera une veritable revolution economique des deux Ameriques, du Canada, de l'Australie et de la Nouvelle-Zelande.

A ce propos je note une information parue dans l'"Evening Standard" provenant du West India Committee d'apres un de ces correspondants a la Barbade. Cette ile serait litteralement envahie depuis une quinzaine de jours par des Allemands debarques du croiseur "Hertha", qui auraient soigneusement releve le plan de l'ile, et qu'on aurait surpris en train de faire des sondages autour des cotes. La lettre ajoutait que le vaisseau-ecole "Prinz Eitel Frederich" etait aussi devant l'ile, et qu'un autre batiment allemand etait attendu la semaine suivante. Serait-ce, ajoutait le correspondant du West India Committee, qu'en vue de l'ouverture prochaine du canal de Panama, les Allemands prendraient un interet tout special aux Barbades.

Un correspondant de la Trinite, ecrivant au meme comite, mentionne le fait que des navires allemands font souvent des ecoles a feu dans le golfe de Paria. Quelles mesures prend-on, demande-t-il, pour la defense des colonies occidentales?

Le secretaire du West India Committee, M. Aspinall, a entiere confiance dans les correspondants; il croit neanmoins que les Allemands ont du obtenir les autorisations necessaires avant de commencer leurs ecoles a feu, mais qu'il est important d'interesser l'opinion publique britannique a la question vitale de la defense des Indes Occidentales, qui prendront une grande valeur des que le canal de Panama sera ouvert.

CHRONIQUE LOCALE

D'après une rumeur courante à Edmonton, environ 1,000 lots de la réserve de la Compagnie de la Baie d'Hudson seraient mis en vente vers le milieu du mois de mars. La réserve comprend près de 4,000 lots.

Il est à peu près certain dès à présent que les mêmes commissaires d'écoles Séparées qui ont rempli ces fonctions l'an dernier se représenteront cette année. Par suite de l'annexion de Strathcona le nombre des commissaires sera porté de 5 à 7.

Le Cercle de l'Alliance Nationale, d'Edmonton, recueille de jour en jour un plus grand nombre de sociétaires; il est facile de prévoir qu'avant peu cette société de Secours Mutuels Canadienne-française sera tres puissante dans l'Ouest. Nous engageons vivement tous nos compatriotes à en faire partie. L'Alliance Nationale leur offre une occasion exceptionnelle de grouper leurs efforts pour la sureté de l'avenir de la nationalité française dans l'Ouest.

NOTES PERSONNELLES.

M. A. Regimbal, d'Argyle, Minn. était de passage à Edmonton cette semaine. M. Regimbal s'établira à Lethbridge, où il a déjà deux frères.

MM. François et Albert Chevigny, du Lac La Biche, sont de passage à Edmonton, pour affaires.

M. J. L. Levaseur, marchand de Grouard, est également de passage parmi nous. M. Levasseur nous apprend que les affaires sont tout particulièrement excellentes dans la ville du Nord.

Le R. P. Thérien, de St-Paul, est en voyage à Edmonton.

M. A. C. Lapierre, de St-Paul des Métis, est venu à Edmonton, la semaine dernière, faire ses commandes de machines aratoires pour la saison.

M. Lapierre rapporte que les ventes d'outils aratoires sont plus nombreuses que jamais, cette année.

M. et M. Racicot, de St-Paul, étaient de passage à Edmonton cette semaine.

MM. Veronneau, d'Athabasca Landing, Fleuri Perron, Harnois et Léon Levasseur, de St-Albert, étaient de passage en ville, au début de la semaine.

M. Léon Levasseur, qui fut victime d'un incendie l'an dernier, a complètement reconstruit son écurie de louage et il a fait des agrandissements importants. Cet établissement est aujourd'hui l'un des plus importants du nord.

M. MALONE, CANDIDAT ECHEVIN POUR EDMONTON.

A la suite d'une réunion à laquelle prirent part de nombreux hommes d'affaires influents du "Greater Edmonton", M.T. P. Malone a été prié d'accepter de se porter candidat aux prochaines élections municipales.

M. Malone est un des hommes d'affaires les plus connus sur la rive sud où il habite depuis de longues années; il a une profonde expérience dans les affaires civiques et il occupera une place importante au nouveau conseil du Greater Edmonton. Sa candidature recevra certainement l'appui de nombreux électeurs des quartiers sud et nord.

M. T. P. Malone a été "Grand Chevalier de Colomb" l'an dernier il est très dévoué aux intérêts catholiques et français et pour cette raison il devrait recevoir l'appui de tous les électeurs de langue française d'Edmonton et de Strathcona.

VILLE D'EDMONTON.

Avis public est par ceci donné que l'évaluation pour l'année courante est actuellement compilée. Les propriétaires ou agents sont priés d'envoyer une liste de leurs propriétés et particulièrement une liste des changements survenus depuis la dernière évaluation ainsi qu'indiquer l'école qu'ils désirent soutenir. Dans le but de faire un rôle d'évaluation aussi complet que possible pour établir **la liste des électeurs pour 1912, nous demandons une réponse immédiate. Les listes intéressant la rive nord devront être envoyées à l'hôtel de Ville, 34 Ave. Fraser et celles de la rive sud, à l'hôtel de ville, 25 Main St., Edmonton-Sud.**

Le rôle d'évaluation devra être clos le ou avant le 30 avril prochain.

D. M. McMILLAN,
Evaluateur de la ville.
Edmonton, 7 février, 1912.

PROVINCE OF ALBERTA

GOUVERNEMENT DE LA PROVINCE D'ALBERTA.

Avis aux mécaniciens.

Avis public est donné que des examens auront lieu aux endroits ci-dessous mentionnés, par M. David Fraser, Inspecteur des Chaudières, dûment qualifié pour la province d'Alberta.

Strathcona, Hall Orange 2 mars
Edson, Hotel Grand Pacific, 6 "
Stoney Plain, Hotel Bismark, 8 "
Morinville, Hotel Morinville, 11 "
Fort Sask., Hotel Queen, 13 "
Edmonton, Hall Houston, 1 avril, à 9 h. du matin.

dans le but de fournir l'occasion aux mécaniciens et apprentis d'obtenir un diplôme en vertu de la loi des chaudières à vapeur, 1906.

Les personnes non encore enregistrées dans la province qui désirent obtenir des formules de demande peuvent le faire en s'adressant au Département ou au susdit inspecteur, et telle demande devra être judicieusement remplie, attestée et déclarée sincère devant un commissaire ou un juge de Paix avant que l'examen puisse être accordé.

JOHN STOCKS,
Député Ministre-
Département des Travaux Publics, Edmonton, Alta.